

Des mouvements sociaux sexués

Xavier Dunezat

Volume 11, numéro 2, 1998

Ils changent, disent-ils

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/058009ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/058009ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dunezat, X. (1998). Des mouvements sociaux sexués. *Recherches féministes*, 11(2), 161–195. <https://doi.org/10.7202/058009ar>

Résumé de l'article

Cet article a pour objet l'étude, en tant que «mouvement social sexué», du mouvement des chômeurs et des chômeuses qui s'est développé en France au cours de l'hiver 1998. Après avoir revisité une certaine sociologie des mouvements sociaux au nom de la transversalité des rapports sociaux - et plus spécifiquement des rapports sociaux de sexe -, l'auteur rend compte de son observation participante au mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix (Bretagne). Il analyse la sous-représentation des chômeuses dans celui-ci et la sexuaton des comportements au sein des assemblées générales. Il s'interroge sur les liens entre rapports sociaux de sexe et structure, revendications et modes d'action du mouvement. Puis il examine l'hypothèse de la «haine de genre» à partir de ce mouvement social. La prégnance de la domination masculine et les comportements patriarcaux ne doivent-ils pas être considérés comme des facteurs explicatifs centraux de la progressive démobilitation des participantes et participants à un mouvement social?

Des mouvements sociaux sexués¹

Xavier Dunezat

Je préférerais partager une patate en deux avec quelqu'un qui m'enfle que ne jamais partager. Une chômeuse, assemblée générale du mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix, 5 février 1998.

Mouvements des «étudiants», des «lycéens», des «cheminots», des «infirmiers», des «agriculteurs», des «salariés» du public, des «chômeurs», etc., les (nouveaux?) mouvements sociaux rythment l'histoire sociale de la France. Nombreux sont les sociologues – des hommes pour l'immense majorité – qui tentent à la fois de définir ces mouvements et de leur donner un sens. Cela donne naissance à une multiplication de paradigmes aux orientations théoriques et politiques parfois radicalement opposées, pour ne pas dire «en guerre». Certes, l'enjeu est de taille : la personne qui a le pouvoir de définir ce qu'est un mouvement social a aussi le pouvoir de définir ce qui n'en est pas un. Or les mouvements sociaux sont généralement considérés par les sociologues comme les acteurs ou les révélateurs du changement social des sociétés occidentales contemporaines. Pour comprendre le changement social, il faut donc remonter à l'étude des mouvements qui l'illustrent. Ainsi, les actions collectives définies comme des mouvements sociaux apparaîtront comme fondamentales à comprendre et de surcroît à étudier, tandis que les actions collectives qui n'auront pas eu le «label» seront condamnées à la dénégation sinon à l'oubli.

À l'origine de notre intérêt pour les mouvements sociaux existent à la fois un double constat et un malaise. Le constat est d'abord celui de l'invisibilité – largement dénoncée par les historiennes, et notamment par Michelle Perrot en France – des actions collectives de femmes et en particulier du rôle du mouvement féministe dans le changement social². Le constat est ensuite celui de la compétence, très politique, qu'ont certains sociologues, hommes et femmes, pour «déqualifier» certaines actions collectives quand il s'agit de recenser les mouvements sociaux : nous pensons ici en particulier à l'article de Pascal Perrineau et Michel Wieviorka (1995), mais aussi à l'ouvrage de l'équipe d'Alain Touraine (1996) à propos du mouvement contre le plan Juppé³, qui a eu lieu en

1. Le présent article n'aurait pu voir le jour si les chômeurs et les chômeuses de Morlaix ne m'avaient pas accepté, dans leur lutte légitime, comme participant et observateur. De même, il doit beaucoup aux lectures, parfois très critiques, des personnes de *Nouvelles Questions féministes* et du Groupe d'études sur la division sociale et sexuelle du travail (GEDISST). Que toutes et tous en soient sincèrement remerciés.

2. L'invisibilité du mouvement féministe relève notamment de son exclusion du champ des mouvements sociaux par certains sociologues. Alain Touraine et son équipe en font partie : «Il ne servirait à rien et serait même faux de tirer de l'importance des luttes des femmes la conclusion qu'existe ce que nous nommons un mouvement social des femmes» (Touraine et al. 1982).

3. Le plan Juppé est un plan de réforme de la sécurité sociale, voté par l'Assemblée nationale au mois de novembre 1995. Il est à l'origine du mouvement social de novembre et décembre 1995,

France en novembre et décembre 1995.

Le malaise, quant à lui, provient de l'aptitude, très politique elle aussi, qu'ont d'autres sociologues à idéaliser ce qu'elles et ils appellent le «mouvement social». Ici la confusion entre la légitimité des moyens et celle des objectifs est souvent de mise : que l'on songe par exemple aux signataires de l'appel lancé par Catherine Levy autour de Pierre Bourdieu, toujours pendant le mouvement contre le plan Juppé. Le soutien politique apporté par des intellectuelles et des intellectuels à un mouvement que l'on peut considérer comme légitime nous semble en contradiction avec une démarche théorique qui a consisté à qualifier *a priori* ce même mouvement de «mouvement social», alors qu'il n'avait même pas été étudié.

Que se passe-t-il «à l'intérieur» d'un mouvement social? Telle est la question qui guide nos recherches. Pour répondre, nous avançons l'hypothèse que l'étude des rapports sociaux, et plus précisément des rapports sociaux de sexe, est une entrée féconde pour comprendre un mouvement social, tant du point de vue de son sens que de sa nature. Nous faisons l'hypothèse – dont le présent article est l'objet – que l'étude des rapports entre le groupe de sexe dominant et le groupe de sexe dominé peut permettre d'expliquer : la différence entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes présents dans un mouvement social; les comportements individuels, notamment dans une assemblée générale; la division du travail entre les participants et les participantes; la forme que prend un mouvement (type de structure, règles de fonctionnement, modes d'action, etc.); le choix de certaines revendications plutôt que d'autres. Ces hypothèses nous conduisent à nous interroger sur les liens entre, d'une part, la durée et les chances de réussite d'un mouvement social et, d'autre part, les rapports sociaux de sexe qui le traversent.

Ces hypothèses, absentes des travaux classiques ou dominants de la sociologie des mouvements sociaux, doivent beaucoup à l'héritage aujourd'hui conséquent en sociologie des genres ou des rapports sociaux de sexe et aux quelques travaux produits sur la place des femmes ou sur les rapports sociaux de sexe dans les mouvements sociaux (première partie de l'article). Après avoir fait une rapide présentation méthodologique (deuxième partie), nous exposerons quelques résultats d'une immersion dans le mouvement des chômeurs et des chômeuses qui a eu lieu en France, au début de l'année 1998 (troisième partie).

Les mouvements sociaux et les rapports sociaux de sexe

Lors du récent mouvement des chômeurs et des chômeuses, nous avons pu entendre dans les médias, mais aussi dans la bouche de de nombreuses personnes, des phrases du type : «les chômeurs se révoltent», «les chômeurs en ont assez», «les chômeurs...». Outre le «coup de force symbolique⁴» propre à la mise en forme actuelle de l'information sociale (coup de force que les chômeurs et les chômeuses mais aussi les personnes solidaires de la lutte ont largement utilisé), on peut s'étonner de l'absence totale de réflexion à propos de la

qui avait vu des centaines de milliers de personnes salariées (notamment du secteur public) descendre dans la rue pour manifester contre certaines dispositions du plan : alignement des conditions d'accès à la retraite des régimes du secteur public sur celui du secteur privé (allongement de la durée de cotisation de 37,5 ans à 40 ans); mise en place d'une contribution au remboursement de la dette élargie à tous les revenus (RDS); implantation de mesures sur la gestion de l'assurance-maladie et le contrôle des prescriptions.

4. Expression de Patrick Champagne (1990) pour souligner combien une action collective, comme la manifestation, est avant tout une action symbolique servant à accréditer l'idée selon laquelle un groupe social est dans la rue: «les agriculteurs» alors que manifestent seulement «des agriculteurs».

«désincarnation sociologique» de la notion de «chômeurs», à l'occasion de «leur» mouvement. On a évoqué les «chômeurs» comme s'ils formaient un groupe homogène, faisant du même coup abstraction de tous leurs «papiers d'identité sociale⁵». Qui sont les «chômeurs»? D'abord des femmes et des hommes, des jeunes et des moins jeunes, des personnes intégrées et d'autres exclues, des personnes d'origine française et d'autres d'origine étrangère, etc., autant d'étiquettes qui confèrent au groupe des «chômeurs» une bien faible homogénéité. La diversité des personnes sans travail se retrouve évidemment dans un mouvement de chômeurs et de chômeuses, et c'est cette diversité d'étiquettes sociales qui nous intéresse pour comprendre un mouvement social. En somme, il s'agit seulement d'introduire dans l'analyse les variables sociologiques traditionnellement considérées comme explicatives des comportements sociaux.

Nous considérons les mouvements sociaux comme des lieux de confrontation entre des groupes sociaux : de sexe, de génération, de classe, d'ethnie, etc. Nous postulons que la sociologie des mouvements sociaux ne peut faire abstraction de l'évidence suivante : si ces groupes sociaux entretiennent un rapport spécifique dans la société globale, ce rapport existe nécessairement «à l'intérieur» des mouvements sociaux, sauf à considérer ces mouvements comme des moments ahistoriques, aculturels, asociaux. Si les rapports sociaux structurent la société globale, pourquoi ne structureraient-ils pas aussi les mouvements sociaux? Avant d'expliquer pourquoi nous privilégions les rapports sociaux de sexe, il est important de nous positionner par rapport à la littérature existante dans le domaine de la sociologie des mouvements sociaux.

Revisiter la sociologie des mouvements sociaux

Plusieurs limites, dans ce champ de la sociologie, nous ont conduit à privilégier une approche exprimée en termes de rapports sociaux, et notamment de rapports sociaux de sexe.

Premièrement, les définitions de «mouvement social», nombreuses, s'opposent davantage qu'elles ne se complètent⁶. En effet, la sociologie des mouvements sociaux est peu cumulative (cet aspect mériterait examen à la lumière du constat de la surreprésentation masculine dans la sociologie des mouvements sociaux). Par ailleurs, deux écueils ne sont pas toujours évités.

Le premier est que ces définitions sont tellement rigides qu'aucune action collective n'obtient l'appellation de «mouvement social»: nous pensons notamment à l'équipe de Touraine qui, à force de chercher et d'attendre le «bon» mouvement social (celui qui remplacera le mouvement ouvrier dans les sociétés postindustrielles), en vient à dénier à tous les mouvements le qualificatif de «mouvements sociaux» (au sens définitionnel du terme). Pourtant, la conception tourainienne a été utilisée par bien des auteurs et des auteures pour qualifier de «mouvements sociaux» de nombreuses luttes collectives, comme le mouvement des infirmières (Kergoat *et al.* 1992) ou le mouvement des femmes (Lamoureux 1981).

Le second écueil, à l'inverse, renvoie au fait que d'autres définitions sont tellement vagues que toute action collective, pourvu qu'elle soit supposée

5. Expression empruntée à François de Singly (1992).

6. Alain Touraine (1973 : 347) : «action conflictuelle» portée par «un acteur de classe», s'opposant à son adversaire de classe pour «le contrôle du système d'action historique»; J.D. McCarthy et M. Zald (1977 : 1218) : «structures de préférence dirigées vers le changement social»; Charles Tilly (cité par F. Chazd 1992 : 268) : «série ininterrompue d'interactions entre les détenteurs du pouvoir et des personnes prétendant avec succès parler en faveur d'un ensemble de gens manquant de représentation formelle».

intentionnelle, devient un mouvement social : nous faisons référence ici à une certaine gauche qui tend à diluer le concept de mouvement social en l'utilisant à tout propos; de même, la définition de McCarthy et Zald (1973), par exemple, ne nous interdit pas de considérer les syndicats comme des mouvements sociaux.

Deuxièmement, ces définitions mettent l'accent sur le ou les rapports qu'entretient un mouvement social avec son «environnement» (le pouvoir politique chez Tilly, l'adversaire de classe autour des enjeux culturels chez Touraine, etc.). Si un tel éclairage a sans aucun doute un grand intérêt, il néglige cependant «ce qui se passe à l'intérieur» d'un mouvement social. Celui-ci est alors considéré comme un tout assez homogène – l'existence de chefs de file est toutefois soulignée –, exempt de rapports sociaux.

Troisièmement, la non-prise en considération des rapports sociaux constitutifs d'un mouvement social conduit à négliger certaines questions. Une telle négligence se retrouve dans les trois courants classiques de la sociologie des mouvements sociaux, distingués par François Chazel (1992).

Le courant du comportement collectif (Park et Blumer, Gurr, Turner et Killian), héritier de la psychologie française des foules (Le Bon, Tarde, Taine), postule ainsi que les individus agissent différemment lorsqu'ils sont seuls et lorsqu'ils se forment en groupes spontanés. L'apparition et l'homogénéité du comportement collectif sont expliquées en termes de contagion ou de réaction circulaire, le rôle des leaders étant notamment mis en relief. Une analyse basée sur les rapports sociaux s'interroge sur l'illusion sociologique d'une telle homogénéité du groupe mobilisé; de même, elle voudrait bien connaître les «papiers d'identité sociale» des leaders (leur sexe en particulier).

Le courant culturel, quant à lui, met en relation les changements culturels des sociétés postindustrielles et la naissance de «nouveaux mouvements sociaux» : on trouve notamment ici les tourainiens et les tourainiennes (1973) ainsi que l'équipe de Ronald Inglehart (1977), pour qui les nouveaux mouvements sociaux expriment la promotion de valeurs postmatérialistes. L'explicitation du message – et au-delà du sens – d'un mouvement social est au centre de cette approche. Cela donne des travaux souvent intéressants mais dont la rigueur méthodologique fait parfois défaut⁷. Une analyse en fait de rapports sociaux cherche à répondre à certaines questions dont l'importance semble évidente pour comprendre. Comment le message d'un mouvement social est-il défini? Quelle est l'identité sociale des personnes (des groupes) qui ont le pouvoir de définir et de diffuser ce message? Peut-on s'intéresser au «pourquoi un mouvement social» en négligeant le «comment»?

Reste le troisième courant, celui de la mobilisation des ressources, qui est aujourd'hui le plus en vogue. Il rassemble des théoriciennes et des théoriciens nombreux et souvent assez différents. Il semble s'être développé pour deux raisons selon Didier Lapeyronnie (1988) : une conjoncture donnée⁸ et le succès théorique de Mancur Olson⁹ (1987). Tandis que les autres courants tendent à

7. Nous renvoyons ici à la lecture de l'ouvrage publié quelques mois après le mouvement de novembre-décembre 1995 par l'équipe de Touraine (1996) : le mouvement contre le plan Juppé était qualifié de «corporatiste» et soupçonné de contribuer au repli identitaire. De telles assertions n'ont apparemment été étayées que par quelques réflexions de cabinet, de sociologues qui semblaient avoir «oublié» l'impératif empirique...

8. Cette conjoncture est celle des années 60-70 et de la multiplication des mouvements sociaux, avec notamment le mouvement pour les droits civiques, considéré comme l'«idéal type» du mouvement social.

9. Les travaux du courant de la mobilisation des ressources se donnent notamment pour objectif de résoudre le paradoxe de l'action collective mis en lumière par Olson. On peut penser que, dès qu'un ensemble d'individus a intérêt à se mobiliser et en a conscience, le déclenchement de l'action collective est inévitable. Or, pour Olson, ce groupe peut très bien ne rien faire, car l'on a tort de le considérer comme une entité dotée d'une volonté collective, là où n'existent que des stratégies individuelles.

mettre l'accent sur les causes ou les conditions des mouvements sociaux, le courant de la mobilisation des ressources va se pencher sur les processus de formation de l'action collective et de son développement (analyses en fait de rationalité). On cherche ainsi à expliquer comment émerge un mouvement social : on met en avant le rôle d'une organisation préalable (McCarthy et Zald 1973), on souligne l'importance des solidarités préalables et de la segmentation du groupe mobilisé par rapport au pouvoir politique (Oberschall 1973), bref on cherche à rendre compte des processus qui font que certains groupes se mobilisent et d'autres non¹⁰. Nombreuses sont les critiques adressées à ce paradigme¹¹. Nous doutons, pour notre part, de la démarche qui consiste à rechercher à tout prix ce qui fonde ou permet la naissance d'un conflit ouvert entre un groupe mobilisé et son « environnement », politique en particulier. À trop s'attarder sur ce conflit-là, le courant de la mobilisation des ressources « oublie » les conflits qui traversent les mouvements sociaux, lieu d'affrontement(s) de groupes sociaux. Or, comment comprendre le succès (ou l'échec) d'une mobilisation sans prendre en considération les conflits résultant des rapports sociaux intrinsèques d'un mouvement social?

Enfin, nous voudrions nous éloigner d'une certaine démarche qui consiste à vouloir expliquer avant de se donner les moyens de comprendre. L'analyse des mouvements sociaux soulève diverses questions : « pourquoi certains groupes se mobilisent-ils davantage que d'autres? Quelle est la « rationalité » des mobilisations? Quel y est le rôle des médias? Comment les systèmes politiques y réagissent-ils? » (Neveu 1996 : 4). Ces questions, qui ont bien entendu toute leur pertinence, ne nous semblent pas à même de nous renseigner sur ce qui se passe à l'intérieur d'un mouvement social, et cela a des incidences. En effet, la sociologie des mouvements sociaux a beaucoup avancé sur le pourquoi mais ne s'est pas beaucoup intéressée au comment. Comment les actrices et les acteurs d'un mouvement social (se) mobilisent-ils? Comment formulent-ils leurs objectifs de lutte? Comment décident-ils de privilégier tel ou tel mode d'action, de se donner telle ou telle structure, de gérer quotidiennement la vie du mouvement, de s'adresser à telle ou telle personne, etc.? Comment (se) représentent-ils le mouvement social? La réponse à ces questions pourrait nous permettre de rétroagir sur le pourquoi. Pourquoi un mouvement social se donne-t-il tel type de structure plutôt que tel autre? Pourquoi tel mouvement privilégie-t-il tel objectif de lutte, telle revendication? Pourquoi tel mouvement a-t-il réussi et tel autre échoué? Pour répondre à ces interrogations, il est nécessaire de « regarder » les actrices et les acteurs des mouvements sociaux. Ils ne sont pas « vierges » de toute origine de classe, d'ethnie, de sexe, de génération, etc. Inscrits dans des rapports sociaux dans la structure globale, ils le sont aussi dans les mouvements sociaux.

C'est pourquoi nous définirons un mouvement social comme un ensemble de rapports sociaux dont la dialectique intrinsèque est à la base de la formation d'une action collective concertée de protestation et de contestation en vue d'un objectif. Ce dernier est généralement celui d'imposer des changements dans la

10. Tilly (1978, 1986) est l'auteur le plus intéressant de ce courant par son approche résolument pluridisciplinaire (le recours à l'histoire permet de montrer par exemple que les formes des mouvements sociaux, les « répertoires d'action collective », évoluent). De plus, il a une conception véritablement sociologique de la question des stratégies et de la rationalité, qui deviennent des produits culturels et qui peuvent donc prendre des formes différentes. Sur le problème de l'émergence d'un mouvement social, son modèle fait de l'organisation un élément fondamental de la mobilisation (notion de catnet).

11. Neveu (1996) lui reproche notamment l'absence de mises à l'épreuve systématiques des modèles sur un terrain précis (à l'exception de Tilly) et d'intérêt accordé au vécu des personnes mobilisées.

structure sociale ou politique, par l'utilisation de modes d'action non institutionnalisés¹². Pour comprendre un mouvement social, il est donc indispensable de remonter à l'étude des rapports entre les groupes sociaux (de sexe, de génération, de classe, etc.) qui le composent.

Des rapports sociaux aux rapports sociaux de sexe

Tout rapport social oppose des groupes sociaux en position contradictoire. «La société» est structurée par les rapports sociaux : ceux-ci créent des différences, socialement construites et donc appréhendables historiquement, qui ont une base matérielle mais aussi idéologique et qui reposent d'abord et avant tout sur le système de positions hiérarchiques entre les groupes sociaux, autrement dit sur un rapport de pouvoir au sens large (oppression, exploitation, domination). Pour «voir» les rapports sociaux, il convient de s'intéresser aux pratiques sociales. Nous reprenons ici en grande partie la conception de Danièle Kergoat (1992).

L'analyse des mouvements sociaux en termes de rapports sociaux part de deux questions :

- Quelle(s) forme(s) les rapports sociaux prennent-ils dans un mouvement social? Les rapports sociaux sont-ils «importés» tels quels de la société globale, ou cette «importation» induit-elle une transformation de ces rapports sociaux? Autrement dit, qu'est-ce qui est reproduit, qu'est-ce qui est produit?
- Quelle est l'incidence des rapports sociaux sur la nature d'un mouvement social? Il n'est pas suffisant de se demander quel est le sens ou le message d'un mouvement social; il faut aussi se demander «qui» est à l'origine de la définition de ce sens ou de ce message à l'intérieur du mouvement social. N'y a-t-il pas, comme dans la société globale, un groupe social en position d'orienter consciemment ou non le mouvement, de lui donner un sens particulier?

Nous avons choisi de mettre l'accent sur les rapports sociaux de sexe dans les mouvements sociaux. Nécessité théorique, impératif méthodologique et conception sociologique se combinent ici pour justifier un tel choix.

La sociologie des mouvements sociaux est généralement muette sur les rapports sociaux de sexe, pour ne pas dire sur les femmes. Une étude de 1987 met involontairement en lumière cet aspect à propos de la sociologie des conflits sociaux au Québec. Les auteurs mettent en évidence les principaux objets de recherche retenus par la problématique marxiste et par la problématique des mouvements sociaux, de 1970 à 1983, cette démarche permettant de circonscrire «ce qui, pour l'analyse du conflit social, constitue un problème pertinent et/ou intéressant» (Descent, Simard et Trépanier 1987 : 128). Aucun objet de recherche ne porte sur la place des femmes dans les mouvements sociaux, encore moins sur les rapports sociaux de sexe dans ces mêmes mouvements. En revanche, la sociologie québécoise parvient à voir les femmes

12. Cette définition est inspirée d'Erik Neveu pour qui les mouvements sociaux sont «les formes d'action collective concertée en faveur d'une cause» (1996 : 11), mais aussi de François Chazel pour qui un mouvement social est «une entreprise collective de protestation et de contestation visant à imposer des changements – d'une importance variable – dans la structure sociale et/ou politique par le recours fréquent – mais pas nécessairement exclusif – à des moyens non institutionnalisés» (1992 : 270).

dans les mouvements de femmes... Une étude similaire portant sur les objets de recherche de toutes les sociologies du monde donnerait sans doute les mêmes résultats.

Certes, quelques travaux ont tenté de prendre en considération le fait qu'il y avait aussi des femmes (ou des féministes) dans les mouvements sociaux (Nelkin 1981; Souza Lobo 1991). Ils sont fondamentaux, car ils ont introduit «dans la pensée élaborée, dans la conscience [...] ce qui jusqu'alors n'avait pas existé car recouvert d'un voile, d'un masque [...] celui de l'évidence naturelle, du réel spontané : ce qui littéralement ne se pense pas, car pré-pensé, considéré comme préalable à toute société et à toute forme de conscience» (Guillaumin 1981 : 28). Ces travaux ont le mérite de souligner que «parmi les nombreuses études effectuées sur les mouvements sociaux au Brésil, rares sont celles qui se sont interrogées sur le fait que les acteurs principaux de ces mouvements étaient des actrices» (Souza Lobo 1991 : 75), que «dans le mouvement antinucléaire, les femmes sont fortement représentées, aussi bien comme militantes au sein des organisations locales, que comme dirigeantes au niveau national» (Nelkin 1981 : 147). Dorothy Nelkin consacre une partie de son article au sexisme, à la domination des hommes, à la «fanfaronnade macho» dans le mouvement antinucléaire, ainsi qu'à la réaction de rejet de ce même mouvement que de tels faits provoquent chez certaines féministes. Ces travaux ne posent malheureusement le problème qu'en ce qui concerne la place des femmes, et non en matière de rapports sociaux de sexe. De plus, ils partent du constat que la présence des femmes est un apport – notamment numérique – au mouvement social, et du même coup ils laissent de côté le fait que les femmes font toujours partie (physiquement ou non) des mouvements sociaux, que le rapport entre les deux sexes est constitutif de ces mêmes mouvements.

À cette limite des travaux existants, Danièle Kergoat et son équipe vont opposer le concept de «mouvement social sexué», entendant souligner par là qu'il ne s'agit pas de «rajouter» les femmes comme un plus qui viendrait colorer le mouvement social, mais cela signifie que tous les mouvements sociaux sont profondément marqués par les rapports sociaux de sexe et que l'analyse doit toujours tenir compte de cette réalité (Kergoat *et al.* 1992).

En privilégiant les rapports sociaux de sexe, nous ne nions pas l'intérêt de prendre en considération simultanément l'ensemble des «rapports fondamentaux de dominance sociale» (Jenny 1995) – de classe, de génération, de nationalité, etc. – pour accéder à une certaine intelligibilité du social. Simplement, il nous semble impossible (et risqué) méthodologiquement de ne pas privilégier une entrée principale par les rapports sociaux de sexe. Il n'est pas très évident (lors d'une observation participante par exemple) de «regarder» plusieurs rapports sociaux en même temps. Par ailleurs, les sociologues sont davantage socialisés à «voir» les rapports de classe qu'à prêter attention aux rapports sociaux de sexe : ne pas mettre ceux-ci au centre de son observation conduit à un risque majeur de minoration, voire d'occultation de leur centralité. Les rapports sociaux de sexe traversent aussi la sociologie, et les sociologues doivent s'auto-objectiver en les prenant en considération (surtout lorsque ces personnes appartiennent au groupe dominant...).

Enfin, nous partageons une certaine conception sociologique qui considère que le sexe est la première étiquette accolée à une personne dans et par la société globale : le système patriarcal nous demande de voir et nous fait voir deux sexes, c'est-à-dire deux groupes sexués («génrés») socialement construits, deux «classes patriarcales¹³». Dans ce système patriarcal, ces deux groupes

13. Concept de Christine Delphy (1970), qui définit ces classes par la communauté de position d'un «sexe» dans le mode de production domestique.

entretiennent un rapport (de domination, d'oppression, d'exploitation) qui n'a aucune raison de ne pas exister dans les mouvements sociaux, sauf à considérer ceux-ci une fois encore comme ahistoriques, aculturels, asociaux. La transversalité des rapports sociaux de sexe les concerne aussi. Que la prise en considération des rapports sociaux de sexe soit indispensable à l'intelligibilité d'un mouvement social, voilà ce que nous voudrions démontrer et décrire. Que les rapports sociaux de sexe soient structurants pour les mouvements sociaux, voilà l'hypothèse non évidente que nous cherchons à tester. L'idée d'une telle hypothèse doit beaucoup à la lecture des écrits de Danièle Kergoat sur la coordination infirmière, qui précise notamment qu'«il s'agit de voir, à l'intérieur d'un mouvement social, comment les rapports sociaux de sexe concourent à formuler les objectifs de lutte, objectifs qui peuvent devenir alors des enjeux collectifs pour les hommes et pour les femmes» (Kergoat *et al.* 1992 : 122).

La méthodologie

Lorsqu'on s'intéresse aux mouvements sociaux sexués, on doit composer avec un handicap certain : l'absence de travaux de recherche dans ce domaine si l'on excepte (du moins en France) ceux du Groupe d'études sur la division sociale et sexuelle du travail (GEDISST) autour du mouvement des infirmières (Kergoat *et al.* 1992) ou du mouvement des assistantes sociales (Trat 1994) et de leurs coordinations. Ces travaux ont toutefois pris pour objet des mouvements à forte prédominance féminine, dans lesquels les rapports sociaux de sexe se «dévoilaient» sans cesse aux yeux des chercheuses. Ajoutons que le fait d'«être» un chercheur peut apparaître comme une limite à prendre en considération dans l'étude des rapports sociaux de sexe, l'appartenance au groupe dominant pouvant entraver l'appréhension des mécanismes de la domination masculine. Il serait très intéressant d'observer des hommes en train d'observer les rapports sociaux de sexe : en ce qui nous concerne, il nous est arrivé à de nombreuses reprises de n'avoir pas prêté attention à certains comportements que des discussions privées ultérieures avec des femmes révélaient comme très importants...

Par ailleurs, il convient de souligner combien notre formation universitaire ne nous a pas appris à «voir» les rapports sociaux de sexe. Avoir la conviction de la transversalité des rapports sociaux de sexe n'est pas ici suffisant, car les mécanismes d'occultation de ces rapports jouent pleinement à la fois dans la conceptualisation sociologique légitime et dans la socialisation méthodologique. En ce qui a trait à la conceptualisation, songeons à une œuvre aussi fondamentale en sociologie que celle de Pierre Bourdieu : il a permis de grandes avancées en matière de mise à jour des rapports de classe et nombreux sont les sociologues, hommes et femmes, qui se positionnent par rapport à cet auteur en ce sens qu'il est difficile d'en faire abstraction dans tout travail de recherche. L'absence de prise en compte systématique des rapports sociaux de sexe par Bourdieu a des incidences radicales pour ce qui est de la légitimité d'une conceptualisation mettant en avant la sexuation du social : si l'on n'est pas dans le champ des oppositions légitimes, il est parfois impossible d'exister. Le précédent des sociologues féministes et de leur difficulté à rendre simplement visibles leurs travaux confirme un tel constat. De même, dans le cas de la méthodologie, l'utilisation, par exemple, de données quantitatives ou de toute source secondaire, souvent gages de «scientificité», est généralement peu propice à une étude des rapports sociaux de sexe (si ce n'est pour démontrer *a contrario* qu'ils jouent pleinement puisqu'il est difficile de les «voir»). Comment «voir» les rapports sociaux de sexe dans un mouvement social? Telle est la première question d'ordre méthodologique que nous nous sommes posée.

L'utilisation de données secondaires est non seulement peu pertinente mais encore décourageante : on ne « voit » (presque) rien ! Une méthodologie qualitative est donc apparue indispensable.

Pour étudier les mouvements sociaux sexués, nous avons choisi (provisoirement) deux mouvements qui ont marqué les cinq dernières années de l'histoire sociale française : le mouvement de novembre et décembre 1995 contre le plan Juppé et le mouvement des chômeurs et des chômeuses de décembre à mars 1998. Le recueil de données est différent pour les deux mouvements. Dans le cas du premier, nous utilisons des sources secondaires (presse quotidienne, hebdomadaire, syndicale; appels pour ou contre le mouvement; tracts, affiches; etc.), des sources audiovisuelles (reportages télévisés, émissions de radio, etc.), et des entretiens semi-directifs. N'ayant pu nous immerger dans les événements de l'hiver 1995, nous sommes dépendant de la mémoire des personnes interviewées; de plus, notre étude porte davantage sur les représentations des rapports sociaux de sexe dans le mouvement que sur les pratiques proprement dites¹⁴.

En revanche, nous avons pu expérimenter l'immersion dans le cas du mouvement des chômeurs et des chômeuses. Nous avons fait de l'observation participante dans deux villes de Bretagne : la grande ville de Rennes, où plus de 200 000 personnes habitent, et la petite ville de Morlaix, qui compte moins de 20 000 personnes). Nous avons suivi les deux mouvements pendant plus de trois mois (du lundi soir au vendredi à Morlaix; durant le week-end et les vacances solaires à Rennes), et nous avons bénéficié de l'aide de deux informatrices pour Rennes. L'observation a été faite sans grille détaillée préalable : par crainte de perdre des données, ce qui est bien entendu arrivé, nous nous sommes astreint à « tout noter ». Il est par ailleurs difficile d'élaborer une grille digne de ce nom pour étudier un objet qui nous est aussi peu familier qu'un mouvement de chômeurs et de chômeuses : l'arrivée dans un mouvement social commence par une nécessaire phase d'adaptation pour situer les personnes présentes, les enjeux mais aussi tout simplement les lieux. Aux données tirées de l'observation, il convient d'ajouter toutes les sources secondaires et audiovisuelles déjà citées mais non encore exploitées (nous disposons par ailleurs d'images tournées tout au long du mouvement à Morlaix par un chômeur qui possédait un caméscope) et des entretiens semi-directifs non réalisés. Dans les deux mouvements, nous nous sommes présenté(e) comme individu(e) solidaire, enseignant(e) (à Morlaix), faisant une recherche sur le mouvement des « chômeurs » (à Rennes et à Morlaix). Précisons que la participation militante au mouvement n'obéissait pas à une logique stratégique de recherche de données, mais bel et bien à une logique d'adhésion aux objectifs et aux moyens d'action des chômeurs et des chômeuses. Si notre recherche met l'accent sur la domination masculine, elle n'a pas vocation à remettre en cause la légitimité du combat des chômeurs et des chômeuses dans une « société de travailleurs » (André Gorz) qui les exclut. Par ailleurs, l'analyse des rapports sociaux de sexe dans le mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix et de Rennes nous concerne aussi : pris dans ces rapports, nous avons bien entendu contribué, par notre participation au mouvement, à les faire fonctionner, voire à les reproduire.

Dans le présent article, tous les résultats sont tirés de l'exploitation partielle des seules données issues de l'observation faite à Morlaix; ils sont donc susceptibles de modifications, peut-être sensibles, ultérieurement. A été intégrée

14. Le type de recueil de données nous contraint ici à une telle modification de notre sujet. Même si « tout n'est que représentation », l'utilisation de l'immersion aurait été plus intéressante en matière de résultats. Sur quelques premiers résultats à partir de l'exploitation de la presse, voir Dunezat (1997).

ici notre observation non participante à quatre réunions de coordination régionale de Bretagne.

Les rapports sociaux de sexe dans le mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix

On peut distinguer quatre périodes dans l'histoire du mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix :

- *du 13 janvier 1998 au 27 janvier* : phase très active d'occupation de la mairie de Morlaix sans conflit ouvert au sein du groupe; les assemblées générales ont lieu à la mairie;

- *du 27 janvier au 24 février* : phase de reflux (pas d'occupation de nuit) avec utilisation des locaux du Comité de chômeurs et solidaires des pays de Morlaix pour les assemblées générales et premiers conflits ouverts entre gens du Comité et gens du seul mouvement;

- *du 24 février au 10 mars* : phase d'occupation permanente, mais les conflits s'accroissent; les assemblées générales se déroulent dans les lieux occupés;

- *du 10 mars au 26 mars 1998* : le Comité quitte le mouvement qui agonise; les assemblées générales ont à nouveau lieu à la mairie.

Une histoire détaillée du mouvement se trouve à l'annexe 1.

Que faut-il «regarder» pour «voir» les rapports sociaux de sexe? À cette question, il est aisé de répondre «tout» au nom de la transversalité de ces rapports, et nous partageons une telle approche. Elle est cependant difficile à mettre en pratique. L'étude du mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix nous a conduit à isoler différents «espaces» permettant de voir fonctionner les rapports sociaux de sexe dans un mouvement social : la répartition quantitative des femmes et des hommes dans le mouvement, le comportement en assemblée générale, le type de structure, la définition des objectifs et des revendications, la division des tâches, les modes d'action, le rapport du mouvement avec son «environnement», les pratiques verbales et physiques dans les rapports entre femmes et hommes, la présence ou non d'un «sujet social femmes» (Kergoat 1992 : 123). Le découpage est bien sûr purement théorique, car ce qui relève d'un aspect en concerne généralement aussi plusieurs autres : l'intelligibilité nous contraint à de telles simplifications. Le rapport du mouvement avec son environnement sera ici délaissé, car les données tirées de notre observation du mouvement de Morlaix sont insuffisamment exploitées. Notre hypothèse est que les rapports sociaux de sexe déterminent de façon décisive (même pour des mouvements sociaux s'expliquant apparemment par les rapports de classe) l'adversaire que se désigne un mouvement social, le type de réaction de cet adversaire (négociation ou répression), le rapport à l'«opinion publique» (ou aux «usagers») et aux médias, etc.

La répartition quantitative des femmes et des hommes

L'étude des rapports sociaux de sexe ne peut évidemment pas faire abstraction de cette répartition. Précisons cependant que l'absence totale de mixité n'est pas, selon nous, un critère justifiant la non-prise en considération des

rapports sociaux de sexe dans un mouvement social. Les recherches sur les formes que prennent ces rapports dans des univers non mixtes restent insuffisantes – si l'on excepte l'étude de l'univers des appelés au service militaire (Devreux, 1997) –, et à notre connaissance malheureusement absentes de la sociologie du mouvement féministe.

Le tableau 1 a été élaboré à partir des seules assemblées générales (AG) auxquelles nous avons assisté (30 sur les 45 qu'a vécues le mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix). Il tient compte des retards, car la sexualisation des comportements les concerne aussi. Il distingue les quatre périodes de l'histoire du mouvement.

Les assemblées générales (AG) peuvent être considérées comme le lieu principal de la vie du mouvement, le moment autour duquel tout s'organise. Dans le mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix, une AG avait lieu tous les jours de la semaine de 18 heures à... Par ailleurs, six débats (assemblées citoyennes) ont eu lieu le soir, du moins au mois de janvier. Les femmes représentaient environ 26 p. 100 des personnes participant aux AG, et 33 p. 100 de celles qui participaient aux débats (voir encadré). Cette participation «féminine» peut être considérée comme faible si l'on se souvient que les femmes représentent environ 52 p. 100 des chômeurs et des chômeuses au sens du Bureau international du travail (BIT) et que le taux de chômage des femmes actives (environ 14 p. 100 selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) est nettement plus élevé que celui des hommes (environ 10 p. 100).

Les premières touchées étaient donc numériquement moins mobilisées que les hommes. L'explication d'une telle sous-représentation n'est pas encore définitive (des entretiens avec des chômeuses n'ayant pas participé au mouvement sont prévus), mais elle nous semble relever des rapports sociaux de sexe et de leur caractère patriarcal : «les hommes au mouvement, les femmes à la maison». L'assemblée générale peut être assimilée au lieu de travail : il y a eu une division sexuelle du travail entre espace domestique et «espace militant». En effet, parmi les hommes qui ont participé au mouvement, ceux qui vivaient en couple ou avaient des enfants venaient à l'AG, tandis que les conjointes n'«apparaissaient» que dans les manifestations ou lors des soirées festives. Quant aux femmes qui participaient activement au mouvement, elles étaient soit jeunes (et célibataires ou en concubinage), soit plus âgées (et divorcées et n'ayant plus d'enfants à charge). Aucune femme très active n'avait d'enfant à la maison, et une seule vivait en concubinage.

Tableau 1
La place quantitative des femmes dans le mouvement
des chômeurs et des chômeuses de Morlaix

	1 ^{re} période AG à la mairie de Morlaix	2 ^e période AG au Comité de chômeurs	3 ^e période AG à la mairie de St-Martin	4 ^e période AG à la mairie de Morlaix	Total des AG	Débats
Nombre d'AG	8	9	3	8	28	6
Nombre de participants et de participantes, toutes AG confondues (sans les retards)	183	139	44	63	453	156
Nombre moyen de participants et de participantes par AG (sans les retards)	23	15	15	8	15	26
Part des femmes dans les AG (sans les retards)	26%	23%	25%	25%	25%	34%
Nombre de participants et de participantes, toutes AG confondues (avec les retards)	245	173	57	69	580	194
Nombre moyen de participants et de participantes par AG (avec les retards)	31	19	19	9	19	32
Part des femmes dans les AG (avec les retards)	27%	27%	26%	23%	26%	33%
Part des femmes dans les personnes en retard	41%	48%	44%	0%	30%	46%

Clés de lecture du tableau sur la division sexuelle des tâches

Pour rendre compte de la division sexuelle des tâches, nous avons construit un tableau à deux axes qui met en corrélation la division sexuelle des tâches et l'appartenance de classe. Cinq niveaux sont distingués au sein du premier axe qui renvoient à trois catégories : la catégorie de la «sexuation non mixte» avec les tâches «féminines» et les tâches «masculines» (tâches qui ne sont accomplies que par des femmes ou que par des hommes), la catégorie de la «sexuation mixte à hégémonie» avec les tâches majoritairement «féminines» et les tâches majoritairement «masculines» (tâches pour lesquelles un groupe sexué est surreprésenté par rapport à sa représentation quantitative dans le mouvement), la catégorie de la «sexuation mixte égalitaire» avec les tâches partagées (tâches pour lesquelles la répartition du travail correspond aux représentations quantitatives respectives des deux groupes sexués). L'axe de l'appartenance de classe est constitué de trois niveaux qui s'ordonnent autour de la notion de «position de classe». Celle-ci est le résultat de la combinaison de divers éléments : le «capital économique», le «capital culturel», le «capital social»¹⁵, le type d'emploi occupé avant et pendant le mouvement, le sentiment de compétence, le degré d'exclusion avant le mouvement. Ces éléments sont fortement liés entre eux, et généralement cumulatifs. La position de classe permet de classer les participants et les participantes au mouvement sur un continuum qui va des personnes actives occupées solidaires (position de classe la plus élevée) aux «sans domicile fixe» (position de classe la moins élevée), et qui passe par les «vrais chômeurs et chômeuses et précaires» (personnes en difficulté(s) cherchant du travail), les «faux chômeurs et chômeuses et précaires» (quelques personnes, généralement jeunes et militantes d'extrême gauche, refusant de travailler par principe), les personnes retraitées solidaires, les chômeuses et les chômeurs militants, etc. Nous faisons l'hypothèse qu'il a existé un rapport de classes entre les participants et les participantes au mouvement en fonction de leur position de classe.

Nous avons distingué dans notre tableau deux situations. La première est celle dans laquelle le rapport de classe vient ordonner la division sexuelle des tâches (position de classe -; position de classe +), c'est-à-dire que certaines tâches prises en charge par un groupe sexué vont être réparties au sein de ce groupe en fonction de la position de classe. La seconde est celle dans laquelle le rapport de classe est neutre, c'est-à-dire qu'il n'ordonne pas la division sexuelle des tâches, le sexe apparaissant comme le seul déterminant dans l'attribution d'une tâche.

Le tableau distingue aussi la division sexuelle des tâches répétées plusieurs fois (elles sont précédées d'une étoile) et la division des tâches exceptionnelles (elles sont précédées d'un tiret). Enfin, certaines tâches apparaissent plusieurs fois (elles sont en italique) : elles correspondent au déplacement de la division sexuelle du travail.

15. Ces trois notions proviennent de Pierre Bourdieu, et elles ont été adaptées à la population des participants et des participantes au mouvement. Par «capital économique», nous entendons les possibilités financières d'accéder à la consommation dite courante. Par «capital culturel», nous faisons avant tout référence au passé scolaire d'une personne. Par «capital social», nous désignons l'état des relations sociales d'une personne.

La prise de parole connaît elle aussi une sous-représentation des femmes. Nous avons fait le décompte pour les huit premières AG à la mairie de Morlaix (1 018 interventions au total) et pour les cinq premiers débats (802 interventions au total). Les femmes représentaient 21 p. 100 (de 11 à 31 p. 100) des prises de parole aux AG et 23 p. 100 (de 9 à 41 p. 100) des prises de parole aux débats. La part des femmes dans les interventions est inférieure à leur représentation numérique dans sept AG sur huit et dans quatre débats sur cinq. On peut remarquer cependant que cette part a augmenté irrégulièrement à mesure que le mouvement durait.

Les comportements sexués en AG

Nous laissons momentanément de côté la sexuation du contenu des interventions, même si les résultats de Danièle Kergoat et de son équipe nous semblent pouvoir s'appliquer : les interventions « masculines » sont plus « politiques » en ce sens qu'elles analysent davantage les positions gouvernementales ou organisationnelles, elles « proposent des stratégies et des lignes d'action », elles sont « plus normatives », tandis que les interventions des femmes seraient plus concrètes, rendant compte des situations locales, s'intéressant aux cas particuliers et prenant souvent pour sujet le déroulement de l'AG (Kergoat *et al.* 1992 : 129). Trois aspects méritent cependant d'être relevés à propos du mouvement de Morlaix. Premièrement, les rapports de classe (nous reviendrons plus loin sur ce que nous entendons par là) divisent dans une certaine mesure le groupe des femmes entre, d'une part, les femmes solidaires (salariées qui ne vivent pas de situation précaire et dont les interventions sont souvent éloignées du vécu des chômeurs et des chômeuses) et, d'autre part, les femmes chômeuses et précaires (dont les interventions traduisent souvent la réalité vécue). Deuxièmement, le rapport au problème des cas particuliers paraît fortement sexué, les hommes insistant sur la nécessité de stratégies et d'actions globales, les femmes arguant de l'urgence des situations particulières pour justifier une action. Troisièmement, le groupe des hommes se scinde clairement en deux en fonction de la position de classe. Ceux dont la position est la plus « élevée » manient la parole avec aisance, sont plus posés, ne s'emportent que rarement, rythment l'AG (ouverture de l'AG, retour à l'ordre du jour, clôture de l'AG, etc.) et sont considérés comme légitimes lorsqu'ils font la morale (sur l'alcool, sur le fait qu'il faut dormir la nuit, sur la nécessité de ne pas se disputer, etc.). Ceux dont la position est la moins élevée, en revanche, ont des prises de parole moins ordonnées et plus « passionnelles » : auteurs des « coups de gueule » les plus violents, ils se sont aussi fait applaudir lors de déclarations enthousiasmantes sur la vie du mouvement.

En ce qui concerne les comportements en AG, ils sont fortement sexués même s'il convient ici de rester prudent¹⁶. L'arrivée à l'AG n'est pas identique pour les femmes et pour les hommes. Les premières arrivent davantage en retard, comme le montre le tableau 1, et dans ce cas entrent discrètement (les hommes en retard ayant eux tendance à manifester bruyamment leur arrivée soit par un bonjour collectif à voix haute, soit par un tour de table). Elles demandent des nouvelles d'autrui avant de parler d'elles; à l'inverse, les hommes évoquent d'abord et spontanément leurs déboires (ennuis physiques, financiers) ou leurs

16. Il est évident que la généralisation est ici dangereuse, car toutes les femmes et tous les hommes ne s'opposent pas aussi radicalement dans leurs comportements : le risque de tomber dans un différentielisme de mauvais goût doit être évité. Cependant, même s'il existe des degrés, on peut sexuer les comportements en partant de leur régularité. Ainsi, si certains comportements ne sont pas partagés par tous les hommes, on les rencontre cependant très majoritairement chez les hommes. Il est en de même pour les femmes.

joies (obtention d'un travail, achat d'une voiture). Les attitudes physiques en AG sont aussi très sexuées : plus grande mobilité «masculine» avec fréquente prise de parole debout, manifestation bruyante pour se faire inscrire dans les tours de parole (souvent en claquant des doigts) ou pour demander le silence (on tape sur la table).

D'autres faits méritent d'être soulignés. Les hommes sont d'abord plus durs envers celles et ceux qui ont du mal à s'exprimer en AG : cette dureté se manifeste soit de manière ostentatoire (rires moqueurs, demande d'abrégé, tour de parole supprimé par le président d'AG, etc.), soit de manière plus feutrée (absence de toute réponse ou de toute prise en considération de l'opinion de la personne en cause). Les femmes viennent plus fréquemment en aide à ces personnes : ainsi, un jeune homme dont les interventions répétitives et maladroites mettaient dans un «état second» certains a été véritablement protégé par une femme que personne n'osait attaquer. Les hommes ont ensuite souvent des comportements relevant de la compétition (ils comparent leur nombre de nuits consacrées à occuper les lieux ou encore leur nombre d'heures passées au mouvement). De même, ils ont des comportements plus autoritaires que les femmes : couper la parole (souvent pour faire des blagues), ne pas respecter le tour de parole, être un président de séance impitoyable sont autant de comportements très «masculins». Enfin, certains hommes n'hésitent pas à venir à l'AG tout en étant soûls (sauf les «chefs» du mouvement).

En ce qui concerne plus précisément les prises de parole, il est important de souligner l'existence de travaux récents sur les conversations mixtes (Monnet 1998). Leurs résultats – relatifs notamment au temps de parole, aux interruptions et au choix des sujets de discussion – nous semblent confirmés par nos propres observations (bien moins rigoureuses toutefois). En effet, les hommes parlent davantage mais aussi plus longtemps et ils se répètent souvent¹⁷. Ils abordent plusieurs thèmes dans une seule intervention (ce qui contrarie l'ordre du jour, la clarté des débats et leur brièveté), ils crient plus fréquemment (certains se spécialisant dans l'intervention hurlée quel que soit le sujet) et ils se plaignent de manière récurrente¹⁸. Les hommes font aussi davantage de chantage au départ définitif : «si ça continue comme ça». Ce comportement est très précisément «masculin» : on menace de partir définitivement, parfois même on quitte l'AG, mais on revient généralement le lendemain. Les femmes ont peu utilisé cette menace : en revanche, celles qui disaient quitter le mouvement le faisaient pour de bon!

Par ailleurs, mensonge et «paranoïa» transparaissent souvent dans les interventions publiques masculines, en AG ou devant les médias. Les exemples sont ici nombreux : exagération du nombre de participants et de participantes au mouvement ou à une manifestation (du simple au double parfois!), dénaturation évidente lors de comptes rendus¹⁹, accusation sans fondement sur l'appartenance organisationnelle d'un individu («celui-là, il roule pour AC!», «je suis sûr qu'il est à la CGT»), affirmations du type «je l'avais bien dit» ou «je le savais»²⁰, «paranoïa» autour du problème des «casseurs», utilisation sans

17. Ces répétitions concernaient généralement les problèmes personnels (difficultés avec sa banque par exemple), mais surtout le temps consacré au mouvement (certains hommes pouvaient énumérer ainsi plusieurs fois leur emploi du temps et même faire un décompte précis du nombre d'heures sacrifiées à la «cause»).

18. Ces plaintes portent sur la fatigue («Ça fait 48 heures que je n'ai pas dormi»), les horaires non respectés, les participants et les participantes qui ne respectent pas leur engagement ou qui empiètent sur leurs attributions, etc.

19. Par exemple, dans son compte rendu d'une réunion de coordination régionale, un homme évoque la discussion autour du principe d'une manifestation régionale unitaire, en disant que les mouvements des autres villes sont contre, tout comme lui: c'était totalement faux.

20. Exemple de dialogue entendu en AG:

retenue du «coup de force symbolique» («les chômeurs ont peur de se montrer», «les gens sont de notre côté», «l'opinion publique est avec nous»), etc. Le rapport de génération est ici important : les hommes jeunes – et célibataires ou concubins – ont des attitudes plus «correctes», même si on peut leur «reprocher» une certaine passivité devant des comportements intolérables. Un de ces hommes a cependant craqué et quitté momentanément le mouvement pour manifester sa profonde désapprobation.

A contrario, les femmes se préoccupent davantage de la justesse de leurs propos : ainsi, chaque fois qu'une femme faisait le compte rendu d'une réunion (certes, cela n'est arrivé que deux fois!), elle s'est inquiétée publiquement en AG de savoir si elle n'avait rien oublié, comportement que nous n'avons jamais rencontré chez les hommes en trois mois!

Les rapports sociaux de sexe et la structure d'un mouvement social

Moi je suis venue le 13 janvier chercher des chômeurs et j'ai récolté une structure; ça me dérange. Une chômeuse, assemblée générale du 19 mars 1998.

À propos de la coordination des infirmières, Danièle Kergoat s'interroge : «Y aurait-il un lien entre la forme de coordination et le fait que la population soit constituée en majorité de femmes?» (Kergoat *et al.* 1992 : 126). Elle ajoute qu'«il semble possible d'établir un lien (lequel resterait à construire sociologiquement) entre degré de masculinité/féminité et forme de lutte» (Kergoat 1992 : 132). À l'appui de cette hypothèse, elle note que le mouvement des infirmières (caractérisé par «une mixité à hégémonie féminine») s'est d'abord constitué en groupes de coordination, puis plus rarement en comités de grève; or le mouvement des cheminots de l'hiver 1986 (caractérisé par une mixité à hégémonie masculine) a procédé de manière inverse.

Nous faisons aussi l'hypothèse que les rapports sociaux de sexe déterminent le type de structure que se donnent les participantes à un mouvement social. En particulier, ce type de structure est différent selon la présence quantitative des femmes et selon la forme que prennent les rapports sociaux de sexe dans le mouvement social. Il est intéressant de comparer les résultats de Danièle Kergoat sur la coordination infirmière et les nôtres sur le mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix.

Il existe à Morlaix, depuis déjà cinq ans, le Comité de chômeurs et solidaires des pays de Morlaix qui est à l'origine des événements qu'a connus la ville pendant trois mois. Ce comité fonctionne comme une association classique : un président, un trésorier et un secrétaire ont été élus et décident à eux seuls de la majeure partie des activités du Comité. Pour cela, ils sont aidés par une femme en contrat emploi solidarité (CES)²¹ (gestion de la vie quotidienne du Comité). C'est à l'appel de cette structure que la mairie de Morlaix a été occupée par des chômeurs et des chômeuses de tous horizons (et pas seulement membres du

- Un homme: «Sur la manif [de Rennes], je me suis bien marré. Je savais que ça se passerait comme ça !»

- Un autre: «Si tout le monde pensait comme toi, c'est pour ça qu'on n'était pas beaucoup à Rennes.»

- L'homme: «Moi je le savais avant d'y aller !»

21. Les CES sont une forme d'emploi précaire mis en place par le gouvernement socialiste dans les années 80. La durée de travail est d'une vingtaine d'heures hebdomadaires, complétées par un volet de formation. Les entreprises privées ne peuvent embaucher de CES.

Comité). Dès le début du mouvement, le Comité a tout pris en charge : les négociations avec la mairie (le président), l'organisation de l'occupation (le président), la direction des assemblées générales (le président), les discussions avec la presse (le président), la gestion de la trésorerie (le trésorier), le problème du ravitaillement (la CES), etc. Les personnes nouvelles, non membres du Comité, étaient cantonnées dans des tâches d'exécution. Le mouvement a fonctionné sur ce modèle pendant un mois jusqu'à ce que l'omniprésence du Comité soit remise en question : cela s'est traduit par de nombreux conflits, parfois violents verbalement, mais la structure est restée objectivement la même (les personnes du Comité prenant garde de ne pas diriger de manière trop ostentatoire et de faire participer des personnes du mouvement). Preuve de la centralité du Comité dans l'organisation du mouvement : lorsqu'il s'est retiré, celui-ci a rapidement faibli pour s'éteindre (voir l'annexe 1).

Comparés à celles de la coordination infirmière, les «règles de fonctionnement» du mouvement du Morlaix ne peuvent manquer de surprendre : leader(s) autoproclamé(s)²², souveraineté théorique de l'AG²³, règles d'organisation des AG non votées mais édictées par le président²⁴, mise en place de commissions²⁵, choix des représentants et des représentantes qui parlent aux réunions de coordination régionale en fonction de leur seule compétence²⁶, mandat du type représentatif, système de discussions officieuses avant une AG et tentatives de manipulation de cette même AG²⁷. Le plus surprenant fut l'absence totale d'élections – que ce soit de désignation ou de renouvellement – des personnes appelées à faire quoi que ce soit²⁸. Ainsi, on ne peut manquer de faire un lien entre ce type de structure et la «mixité à hégémonie masculine» du mouvement.

-
22. Le président a été aidé par un syndicaliste salarié, notamment dans tout ce qui relève de la communication médiatique, de l'apparition publique du mouvement et des négociations avec toute «autorité».
 23. Cette souveraineté, largement contestée par les pratiques des «chefs», était cependant revendiquée dans les communiqués à la presse.
 24. Ces règles étaient relativement simples : un président ou une présidente de séance volontaire (sans élection) à chaque AG ou débat, un tour de parole à respecter.
 25. Leur nécessité est venue d'un problème de coordination des tâches de chacun et de chacune et des altercations qui en ont résulté ; mais leur intérêt n'a jamais été posé en ce qui concerne le fonctionnement démocratique.
 26. En fait, allaient aux réunions de coordination les «chefs» du mouvement, leur autodésignation étant apparemment (les entretiens nous renseigneront plus précisément sur cet aspect) vécue comme légitime ; pouvaient aussi s'y rendre d'autres personnes moins compétentes, mais il leur était assez explicitement demandé de ne pas parler. Ce second cercle était constitué de personnes «tournantes», ce qui engendrait parfois des disputes entre les «illégitimes» mais leur laissait en même temps suffisamment d'espoir pour ne pas remettre en cause les membres compétents.
 27. Les membres compétents se consultent sans arrêt sur l'évolution du mouvement ; ce sont aussi les destinataires privilégiés de toute information, qu'ils et elles sont ensuite libres de répéter, de transformer ou d'occulter ; ces membres cherchent enfin consciemment à manipuler, à influencer une AG qui leur est *a priori* défavorable (les techniques militantes de la «dernière personne qui parle a raison» et des discussions privées de persuasion avant l'AG sont ici centrales). Pour donner un exemple, personne ne voulait arrêter l'occupation de la mairie de Morlaix lors de l'AG du 22 janvier, malgré la proposition faite dans ce sens par les «chefs» (qui avaient négocié l'acceptation de nos revendications locales par la mairie en échange de notre départ). Deux AG plus tard, certaines oppositions violentes à toute idée d'évacuation étaient devenues des votes favorables à la position «présidentielle»...
 28. Cet aspect sera nuancé à la lumière de ce qui s'est passé à Rennes où le mouvement était là aussi à hégémonie masculine : en effet, il semble qu'une présence importante d'anarchistes ou de libertaires (Confédération nationale du travail, Fédération anarchiste, Organisation communiste libertaire, etc.) modifie les comportements en AG (notamment sur la question des élections)...

La comparaison avec la coordination infirmière est en effet éloquent. Des «règles de gestion de la mixité» ont été mises en place (une fois constaté le sexe des représentantes ou des représentants «spontanés» du mouvement, notamment devant la presse...). Il a été ainsi décidé que la présidence des AG, les responsabilités officielles, l'animation des manifestations, la direction du service d'ordre, les apparitions médiatiques reviendraient aux femmes. Au-delà de la répartition qui a été choisie, nous sommes surtout interpellé par la démarche volontaire d'édition de règles de fonctionnement. Certes, la forme de la coordination y incitait, mais la sur-représentation féminine dans la profession et dans le mouvement de même que l'ébauche d'une remise en question des rapports hommes-femmes et de leur caractère traditionnel par les infirmières ont été, nous semble-t-il, plus déterminants.

À l'appui de cette hypothèse, plusieurs faits nous ont surpris dans le mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix. Les femmes et les hommes ont en effet réagi différemment à l'égard de la structure du mouvement. D'abord, les hommes qui n'étaient pas membres du Comité avant le mouvement ont eu deux attitudes successives : ils ont, dans un premier temps, été très respectueux des «hiérarchies naturelles»²⁹, puis du jour au lendemain ils sont devenus les pires ennemis des membres compétents autoproclamés (en étant notamment les premiers à pointer l'absence de distinction claire entre le Comité et le mouvement, et à demander la tenue d'AG sur les problèmes de fonctionnement). Cette deuxième attitude trouvait comme justification le décalage entre la remise en question de la place du Comité et l'absence de changement radical de comportement de la part de ce même comité. Le passage de la sujétion à la haine s'est traduit par des comportements très «masculins» (comportement de groupe³⁰, consommation de boissons alcoolisées avant l'AG, ton de voix agressif, répétitions dans les prises de parole, chantage du type : «Si ça continue comme ça, je quitte le mouvement!» visant à se faire désirer, *a parte* et autres conciliabules³¹, etc.), reflétant davantage, selon nous, des rivalités individuelles pour le pouvoir qu'une tentative réelle de mise en place de règles de fonctionnement démocratiques³². Preuve en fut le désir de ces hommes de créer une association parallèle... Ensuite, les hommes «vivaient» mieux le fonctionnement du mouvement : ainsi, l'autodésignation – certes reconnue par le président par l'intermédiaire de l'AG – quelle que soit la tâche à accomplir ne leur a pas posé de problème. Par exemple, ce sont (presque) toujours des hommes qui se sont proposés pour présider une séance³³. De même, à deux reprises, nous avons pu voir un homme arriver dans le mouvement et protester contre le tour de parole au nom de la liberté, pour se proposer dès l'AG suivante comme président de séance! Hypothèse non vérifiée : il nous est apparu que les hommes

29. Cela s'est manifesté par divers comportements de sujétion: attente du président avant de commencer une AG, consultation du président avant de prendre toute initiative, chahut lorsque le président s'absente momentanément de l'AG, dénonciation des comportements déviants (alcoolisme) au président, etc.

30. Les membres révoltés arrivent ensemble, partent ensemble, parlent d'une même voix, se soutiennent mutuellement.

31. La pratique de se voir avant l'AG pour décider d'une attitude collective à adopter a été aussi utilisée par les membres révoltés.

32. La légitimité de la révolte mobilisait difficilement les gens du fait de l'agressivité liée notamment à un excès d'alcool. Ainsi, alors que des AG de débat autour du fonctionnement ont existé, ces hommes les ont généralement fait avorter (certes avec l'aide du Comité) par la violence de leurs interventions et surtout par des prises de parole répétitives dans lesquelles le refus de réfléchir au fonctionnement était manifeste.

33. À l'exception de cinq AG où ce sont des femmes qui les ont dirigées. Pour la première, c'est une femme (à la retraite mais ancienne pilote de ligne) qui s'est proposée; pour la deuxième, ce sont des hommes qui ont proposé que ce soit pour une fois une femme; pour les trois autres, une femme dont la nomination faisait consensus a été «choisie», car il s'agissait d'une AG portant sur le fonctionnement...

utilisaient la présidence de séance à la fois comme instrument d'intégration au mouvement et comme moyen de «promotion sociale». Le poste de président n'a apparemment pas fait partie des tâches que les hommes se répartissaient en fonction de leur sentiment de compétence.

Les femmes n'ont pas réagi de manière identique, même si leur moindre prise de parole en AG nous contraint à attendre l'analyse des entretiens pour en savoir plus. Elles sont d'abord plus promptes à remettre en question les «hiérarchies naturelles», et en particulier les structures préexistantes. Une des femmes du mouvement a été la première à souligner qu'il faudrait apprendre à vivre sans les «chefs»; de même, elle sera la seule à proposer que d'autres personnes du mouvement, moins compétentes, aillent à une réunion de coordination régionale à laquelle ne pouvaient se rendre les membres «permanents»³⁴. Elles demandent ensuite plus souvent de la formation et de l'information, surtout lorsqu'il s'agit de prendre la parole au nom du mouvement³⁵. Une femme a ainsi proposé que soit mis en place un accueil au Comité pour informer ceux et celles qui arrivent au sein du mouvement. Les femmes sont aussi plus respectueuses des «règles» de l'AG : elles parlent assises, elles respectent davantage le tour de parole que les hommes, elles n'interrompent pas toute une AG pour savoir ce qui s'est passé lorsqu'elles arrivent en retard, elles rentrent discrètement lorsqu'elles ne sont pas à l'heure, elles s'inquiètent davantage de la justesse de leur propos, elles se plient plus facilement aux décisions collectives, etc.³⁶. De même, lorsqu'une femme se trouve en situation de diriger seule, le déroulement des événements est radicalement différent, notamment le rapport au pouvoir et la procédure retenue³⁷. Enfin, ce sont généralement des femmes qui se sont étonnées du fonctionnement du mouvement : le mandat impératif a été demandé, une femme s'est inquiétée de ne pas être mandatée sur des points précis pour une réunion de coordination régionale et se plaindra au retour du manque de sérieux dans la préparation de cette même réunion; à plusieurs reprises ce sont des femmes qui ont mis en parallèle problèmes de fonctionnement de la coordination régionale et absence de règles clairement définies. Ce rapport différent aux structures et au pouvoir, selon le sexe, avait été souligné par Dorothy Nelkin à propos du mouvement antinucléaire : «les féministes ont également le sentiment d'apporter quelque chose au mouvement [...], surtout dans le style d'organisation» (Nelkin 1981 : 159), les hommes ayant par exemple le respect de l'autorité, tandis que l'organisation féministe du travail est circulaire, sans hiérarchie et sans compétition.

La demande d'un fonctionnement différent, par certaines femmes, n'a pas été entendue, notamment parce que le type de structure qu'avait «choisi» le mouvement était en adéquation avec la domination masculine existant dans la société globale. Un mouvement social est ancré historiquement, culturellement,

34. Ces membres proposaient d'y envoyer des personnes compétentes du Comité, pourtant peu présentes dans le mouvement, et ont eu gain de cause...

35. Un homme a dit à ce sujet en pleine AG que, devenir porte-parole, «ça vient automatiquement si on sait de quoi on parle».

36. Voir la note 14.

37. Unique exemple pour le mouvement de Morlaix: lors de l'occupation du Conseil général, les «chefs» (hommes) ont dû s'absenter momentanément. Or, durant leur absence, un conseiller général accepte de recevoir les manifestants et les manifestantes. Une femme (compétente dans la prise de parole) est désignée collectivement pour prendre les opérations en main; elle propose et met en pratique une rencontre collective avec le conseiller qui ne s'en formalise pas. Revient alors le président du Comité, en fin de rencontre, qui entre et demande au conseiller : «Est-ce que vous pourriez recevoir une délégation de trois personnes sur des points précis?» Le conseiller s'étonne en demandant ce qu'il est alors en train de faire; le président du Comité lui explique que c'est bien, mais qu'une délégation restreinte c'est mieux.

socialement : il ne naît pas de rien. Ce sont des personnes organisées (au sens large) qui le « lancent » et qui se mettent en position de le diriger, de l'orienter. Ces gens sont inscrits dans des rapports sociaux, et notamment de sexe. Les hommes ont ainsi nettement plus de « chances » de se trouver en position d'imposer³⁸ un type de structure, par rapport auquel ils sont « mieux » socialisés, ce qui les rend plus à l'aise que les femmes pour faire « leurs » des fonctionnements fort éloignés de l'idéal démocratique. Devant ce pouvoir, les femmes ne peuvent opposer qu'une forte hégémonie numérique, à condition que celle-ci s'accompagne d'une interrogation des rapports femmes-hommes traditionnels (comme cela s'est passé dans le cas de la coordination infirmière).

Bref, la forme que prend une lutte – dans une société dont la structure patriarcale reste plus que prégnante – est *a priori* défavorable aux femmes; et c'est en construisant un rapport de force (seulement permis, du moins empiriquement, par « une mixité à hégémonie féminine »), en se posant en tant que sujet social (femmes) à l'intérieur même du mouvement, qu'elles seront en position de faire évoluer la structure que s'est donnée le mouvement social duquel elles sont parties prenantes. À cette seule condition, on peut espérer une participation à la fois quantitative et qualitative plus importante des femmes.

Les rapports sociaux de sexe et le choix des revendications

« Chaque groupe sexué formule ses revendications et se montre d'une certaine manière aux yeux du public », écrit Danièle Kergoat à propos de la coordination infirmière (Kergoat 1992 : 132). Cette hypothèse est confirmée par la comparaison d'un slogan central des infirmières (« Ni bonnes, ni nonnes, ni connes ») avec l'un des cheminots (« Fermes, calmes, durs »). Nous faisons l'hypothèse que les revendications du mouvement des chômeurs et des chômeuses ont été déterminées par l'état des rapports sociaux de sexe au sein du mouvement; et ces revendications satisfaisaient certes tous les chômeurs et chômeuses, mais elles concernaient davantage les hommes.

Les entretiens seront ici indispensables pour saisir le rapport sexué aux revendications avancées par le mouvement de Morlaix (notamment la gratuité des transports collectifs). Une anecdote cependant : le Comité disposait dans son local d'une pièce libre à aménager. Celle-ci aurait pu devenir une crèche, ce qui aurait permis aux mères de famille de venir au Comité et de participer au mouvement. Il a été décidé d'en faire un... bar, lieu que seuls les hommes auront la disponibilité de fréquenter. L'hégémonie numérique masculine et l'absence de sujet social « femmes » au sein du mouvement interdisaient tout objectif contraire aux intérêts immédiats du groupe dominant.

Les rapports sociaux de sexe et les modes d'action du mouvement social

Nous faisons l'hypothèse que les modes d'action choisis pour exprimer les revendications sont différents selon l'état des rapports sociaux de sexe à l'intérieur d'un mouvement social. Par exemple, il existe un rapport sexué à l'utilisation de la manifestation ou de l'occupation comme moyens d'action. Plusieurs femmes ne cachent pas leur malaise lorsqu'il y a manifestation (« J'aime pas être dans la rue, moi [...] J'ai hâte que ça finisse », dit une chômeuse durant la manifestation régionale de Rennes le 21 février) ni leur peur de rester la

38. Nous ne pensons pas qu'une telle imposition soit le résultat d'une démarche consciente et intentionnelle. Là encore, la position du groupe de sexe dominant lui permet de penser ses pratiques comme « normales », « universelles » et, à ce titre, légitimes.

nuit pour l'occupation des lieux (cette peur n'est pas provoquée par la police mais par l'idée de devoir dormir avec certains hommes du mouvement, au dire de l'une des participantes). D'autres refusent de participer à certaines actions – comme bloquer un aéroport – par crainte de prendre des coups (un homme a cependant avoué ne pas être très rassuré à l'idée d'une éventuelle intervention des forces de l'ordre). Les préférences «féminines» vont à des actions moins éphémères, dont il restera une trace pas seulement symbolique (tenir un journal, informer, se former). Cela dit, il y a aussi des femmes qui aiment les manifestations; elles se plaignent toutefois de leur manque de dynamisme, de joie, de couleurs³⁹.

Les hommes ont un rapport totalement différent aux actions même si le groupe n'apparaît pas homogène. Les militants aguerris semblent assez insensibles au fait de manifester ou d'occuper; en revanche ils se passionnent davantage pour toutes les actions plus «intellectuelles» (organiser spontanément un débat à la fin d'une manifestation, produire des écrits en s'appuyant sur le travail de commissions de réflexion, etc.). À l'inverse, les hommes qui ont fait leurs premières armes militantes au moment du mouvement vivent les manifestations et l'occupation des lieux avec une excitation et une joie non dissimulées : ils se portent toujours volontaires pour dormir sur place la nuit, pour un service d'ordre, etc. Ces hommes disent ne pas avoir peur de prendre des coups, sont disponibles pour des actions toujours plus spectaculaires (bomber le viaduc de Morlaix ou les ponts d'autoroute, bloquer les aéroports). Ils vivent d'ailleurs mal l'absence d'actions. L'un d'entre eux souligne ainsi qu'il était plus en forme et moins nerveux quand il occupait les lieux de nuit. Certains hommes retombent dans l'alcoolisme dès que le mouvement espace ses actions et surtout cesse d'occuper la mairie de Morlaix.

La division sexuelle des tâches

Selon Danièle Kergoat (1992 : 1) :

C'est bien l'analyse en termes de division sexuelle du travail qui nous permet de démontrer qu'il y a un rapport social spécifique entre les groupes de sexes. C'est elle qui permet [...] de prouver que les clivages entre hommes et femmes ne sont pas réductibles à du plus ou moins d'exploitation ou à un partage «inégalitaire», mais qu'il s'agit bien d'un traitement contradictoire selon le sexe, bref à un rapport social spécifique à la variable sexe.

L'intérêt de l'immersion est de pouvoir assister sur le terrain aux processus de la division sexuelle du travail. Un premier constat : les «choses» sont compliquées, parfois surprenantes. En effet, toutes les tâches ne sont pas sexuées de manière rigide, et surtout la division sexuelle du travail peut se déplacer au cours du temps (voir tableau 2).

39. Une «comparaison empirique» entre les manifestations organisées par les féministes (celle du 25 novembre 1995 contre les anti-IVG par exemple) et celles du mouvement des chômeurs et des chômeuses montrerait sans doute combien les premières étaient plus festives (couleurs, musique, etc.).

Tableau 2
La division sexuelle du travail dans le mouvement
des chômeurs et des chômeuses de Morlaix

POSITION DE CLASSE -	POSITION DE CLASSE NEUTRE	POSITION DE CLASSE +
TÂCHES «FÉMININES»	<p>TÂCHES «FÉMININES»</p> <ul style="list-style-type: none"> * éplucher les patates * <u>réchauffer le repas</u> * <u>servir le repas</u> * faire les courses * préparer à manger * faire une photocopie en pleine AG - préparer des déguisements - faire de la soupe pour les musiciens du Fest-Noz - discuter avec des fauteurs de trouble 	<p>TÂCHES «FÉMININES»</p> <ul style="list-style-type: none"> * prendre des notes à la réunion de coordination * préparer un repas chez soi pour l'offrir à tous et toutes * prêter ses affaires pour les besoins du mouvement - faire une liste de contacts - lire un texte au Service intercommunal (SIVOM)
<p>TÂCHES MAJORITAIREMENT «FÉMININES»</p> <ul style="list-style-type: none"> * s'occuper du cahier de doléances 	<p>TÂCHES MAJORITAIREMENT «FÉMININES»</p> <ul style="list-style-type: none"> * occuper les lieux de jour * distribuer les tracts * décrocher le téléphone * nettoyer une salle qui a été occupée * participer aux commissions * <u>mettre ou débarrasser la table</u> * <u>faire la vaisselle</u> - faire des crêpes pour le Fest-Noz - vendre des billets de boisson au Fest-Noz - disposer les tables et les chaises au Fest-Noz 	<p>TÂCHES MAJORITAIREMENT «FÉMININES»</p> <ul style="list-style-type: none"> * démarcher pour obtenir de la nourriture gratuite * noter au tableau * remplacer une personne au tableau - choisir les rubriques du journal mural d'informations
<p>TÂCHES PARTAGÉES</p> <ul style="list-style-type: none"> * porter les banderoles 	<p>TÂCHES PARTAGÉES</p> <ul style="list-style-type: none"> * taper les tracts 	<p>TÂCHES PARTAGÉES</p> <ul style="list-style-type: none"> * rédiger un tract dans l'urgence * <u>aller en délégation lors d'une occupation</u>

<p>TÂCHES MAJORITAIREMENT «MASCULINES»</p> <ul style="list-style-type: none"> * occuper les lieux de nuit * faire ou dire des blagues * mettre quotidiennement une banderole de visibilité du mouvement * <u>mettre ou débarrasser la table</u> 	<p>TÂCHES MAJORITAIREMENT «MASCULINES»</p> <ul style="list-style-type: none"> * photocopier * présider les AG * distribuer la parole * élaborer l'ordre du jour * prendre la parole en AG * conduire * aller chercher des chaises * aller en tant que délégué à une réunion de coordination * déménager des affaires lors d'une occupation * diriger une commission * proposer une liste de contacts * <u>réchauffer les repas</u> - rencontrer des lycéens et des lycéennes - leur parler - s'occuper de la buvette du Fest-Noz 	<p>TÂCHES MAJORITAIREMENT «MASCULINES»</p> <ul style="list-style-type: none"> * répondre à la presse écrite * écrire les tracts * téléphoner * répondre au téléphone * parler à une réunion de coordination * faire le compte rendu d'une réunion de coordination * préparer les prises de parole pour les manifestations * prendre la parole pendant les manifestations * élaborer le parcours d'une manifestation - écrire un texte pour le lire en pleine réunion du PS
<p>TÂCHES «MASCULINES»</p> <ul style="list-style-type: none"> * servir le repas * faire la vaisselle - faire des sandwiches pour les musiciens du Fest-Noz - décharger les caisses de bouteilles pour le Fest-Noz - lire un texte en pleine réunion du PS 	<p>TÂCHES «MASCULINES»</p> <ul style="list-style-type: none"> * organiser le service d'ordre * participer au service d'ordre * déplacer les tables * organiser la distribution des tracts * porter le mégaphone pendant une manifestation * parler au mégaphone * porter des matelas * maîtriser des fauteurs de trouble - vendre les billets d'entrée au Fest-Noz - transporter le matériel de musique pour le Fest-Noz 	<p>TÂCHES «MASCULINES»</p> <ul style="list-style-type: none"> * trouver le bon slogan de banderole * réaliser la banderole * s'occuper de la trésorerie * ouvrir et clore l'AG * écrire les communiqués de presse * <u>aller en délégation lors d'une occupation</u> * faire un journal mural d'informations

Nous avons dénombré 87 tâches (66 répétées et 21 exceptionnelles) qui ont été prises en charge pendant le mouvement. Au total, 62 p. 100 de ces tâches ont été accomplies par les hommes (majoritairement ou exclusivement), 33 p. 100, par les femmes (là encore majoritairement ou exclusivement), et 5 p. 100 ont été partagées. La division sexuelle du travail est donc déjà inégalitaire puisque les femmes ont pris en charge beaucoup de tâches relativement à leur représentation numérique (26 p. 100). On remarque par ailleurs que les tâches exceptionnelles n'ont jamais été partagées, et surtout que 43 p. 100 d'entre elles ont été accomplies par des femmes (l'inégalité de la répartition s'accroît donc ici). Le fait que les femmes ont davantage effectué les tâches exceptionnelles peut paraître surprenant par rapport à la division sexuelle du travail classique. Il l'est moins si l'on sait que ces tâches exceptionnelles sont apparues assez tard, c'est-à-dire à un moment où le mouvement commençait à connaître ses premiers tiraillements.

Si l'on opère une première distinction entre les tâches dites «prométhéennes⁴⁰» (c'est-à-dire celles qui relèvent du pouvoir) et les tâches dites d'exécution, on obtient des résultats plus que significatifs. Nous avons dénombré 41 tâches prométhéennes : 4 ont été prises en charge par les femmes (10 p. 100), 35, par les hommes (85 p. 100) et 2, partagées (5 p. 100). Autrement dit, 86 p. 100 des tâches revenant aux femmes étaient exécutives, contre 35 p. 100 de celles qui revenaient aux hommes (majoritairement ou exclusivement). Le rapport de classes joue fortement dans la répartition des tâches prométhéennes au sein du groupe des hommes : 57 p. 100 de ces tâches reviennent aux hommes dominants, tandis que 3 p. 100 (une seule tâche) reviennent aux dominés, 40 p. 100 revenant «de droit» à tout homme quelle que soit sa position de classe. Un tableau, permettant de mieux visualiser ces résultats, se trouve à l'annexe 2.

Comme on le voit, la division sexuelle du travail a plutôt été du type patriarcal : aux hommes, «le choisir» (tâches liées à des enjeux de pouvoir) et aux femmes, «le faire» (tâches exécutives dont la nécessité, indéniable, n'est pas reconnue). Il convient toutefois de souligner que cette division sexuelle n'est jamais figée et se déplace sans arrêt (même si notre tableau ne le montre pas suffisamment). On pourrait s'attendre que ce déplacement concerne des tâches nouvelles, propres à un mouvement social. Or, c'est le contraire qui s'est passé, le déplacement ayant plutôt eu pour objet des tâches relevant de l'espace domestique : réchauffer le repas, servir le repas, faire la vaisselle, mettre ou débarrasser la table. Ces tâches ont en effet été, dans un premier temps, accomplies plutôt par les hommes du mouvement (et plus particulièrement les hommes vivant des situations d'exclusion accentuée), avant de revenir du jour au lendemain aux femmes. L'explication est triple. D'abord, le mouvement a constitué pour ses participants et participantes un moment formidable de réintégration dans une vie collective, dans une certaine sociabilité. Cette réintégration passait notamment par le travail que créait l'action collective : pendant une dizaine de jours, nous avons vu des hommes courir dans tous les sens et se proposer pour toute tâche, y compris «domestique», tandis que les femmes présentes se démarquaient plutôt par leur faible activité relative. Elles n'avaient d'ailleurs pas le choix puisque les hommes se proposaient pratiquement pour toutes les tâches. Ensuite, les repas du soir étaient réservés, durant l'occupation de la mairie, à celles et ceux qui restaient sur place. Une seule femme a dormi parfois, tandis qu'au moins quatre hommes restaient aussi. Ceux et celles qui assuraient l'occupation des lieux partageaient leur repas, une fois l'AG terminée et la plupart des gens partis. Ils (généralement des hommes) devaient donc prendre en charge leur repas (le réchauffer, se servir, etc.). Enfin, il convient de souligner que, durant cette période d'intense activité «domestique» masculine, aucun repas n'était préparé, car une personne (la femme en CES du Comité) était chargée de démarcher les restaurants et les magasins. Il s'agissait juste de réchauffer, de servir, au pire de faire des sandwiches (chaque personne se faisant le sien). Les hommes n'avaient donc pas la cuisine à gérer.

Dès l'évacuation de la mairie de Morlaix, la situation change radicalement. Les hommes ne se proposent plus avec autant d'enthousiasme pour n'importe quelle tâche (les premières disputes sur ceux qui n'en font pas assez surgissent alors). Les chômeurs et les chômeuses ne font plus l'occupation des lieux et prennent désormais leurs repas en commun (parfois midi et soir). De plus, le

40. Le terme «prométhéennes» a été employé par Baudelot et Establet (1992) à propos des différences d'orientation selon le sexe dans le système scolaire français : les filières prométhéennes, qui mènent aux activités relevant du pouvoir, sont davantage investies par les hommes.

progressif silence médiatique autour du mouvement rend difficile le ravitaillement gratuit : les propriétaires de commerce ne donnent plus de nourriture. Le problème de la préparation des repas va donc se poser, et c'est une femme qui va proposer ses services. La division sexuelle du travail bascule alors : les femmes vont prendre en charge tout ce qui relève de l'alimentation (des courses au service à table!). Résultat : comme il faut préparer à manger avant la fin de l'AG (du moins le soir), elles sont parfois obligées d'écourter leur participation pour «aller aux fourneaux».

Comment expliquer l'existence d'une telle division patriarcale du travail et son renforcement? Rejetant toute analyse basée sur le consentement des personnes dominées⁴¹, nous préférons distinguer deux niveaux d'explication : l'intériorisation de schèmes patriarcaux⁴² et le sexisme⁴³. Ces deux niveaux relèvent «en soi» de la structure patriarcale (qui se caractérise notamment par l'instrumentalisation des femmes au service des hommes), mais ils permettent de spécifier certaines attitudes «masculines» : tous les hommes ne sont pas sexistes, même si l'absence de réaction systématique à l'oppression «masculine» les rend objectivement complices..., mais tous les hommes ont intériorisé la division sexuelle du travail et la reproduisent dans leurs pratiques.

La «haine de genre»

Danièle Kergoat et son équipe (1992 : 138) qualifie ainsi les «réactions constantes d'agressivité (latente ou explicite) des hommes envers les femmes» dans le mouvement des infirmières. Ce concept nous semble pouvoir être élargi pour désigner un ensemble de comportements dont le caractère sexiste ne fait guère de doute. La «haine de genre» est la face visible de ce que Colette Guillaumin (1992) nomme le «sexage», c'est-à-dire l'appropriation physique du groupe des femmes, mais aussi de chaque femme. Les expressions particulières du rapport d'appropriation sont : «a) l'appropriation du temps; b) l'appropriation des produits du corps; c) l'obligation sexuelle; d) la charge physique des membres invalides du groupe [...] ainsi que des membres valides de sexe mâle» (Guillaumin 1992 : 20).

La haine de genre, c'est d'abord l'ensemble des mots et des comportements masculins qui témoignent explicitement de la volonté masculine d'«instrumentaliser» les femmes au service des hommes, du moins dans tout ce qui relève des tâches dites domestiques. L'emploi du terme «explicitement» permet de distinguer, au sein du groupe de sexe dominant, d'une part, les hommes qui légitiment la situation sociale actuelle de l'assignation du travail domestique aux femmes et, d'autre part, les hommes qui – du moins dans leurs discours et dans certaines de leurs pratiques – remettent en cause cette assignation. Dans le mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix, discours et pratiques de certains hommes visaient à légitimer l'asservissement domestique des femmes. Un homme refusait par exemple de se servir pendant les repas en commun sous prétexte que, «chez lui», sa femme le servait depuis toujours. Dans le même sens, certaines réactions masculines étaient une fidèle reproduction de ce que l'on pouvait soupçonner être la haine de genre au sein de l'espace domestique. Morceaux choisis : «Vers quelle heure tu fais à manger?»,

41. Lire à ce propos la réponse de Nicole-Claude Mathieu (1985) à Maurice Godelier (1982).

42. C'est le résultat d'une socialisation patriarcale (portée par l'ensemble des institutions) à des normes et à des pratiques différenciées selon le sexe des personnes. Cette socialisation est à l'origine des représentations sexuées «genrées» qui sont à la base de notre (in)conscience et de nos pratiques.

43. C'est une autre dimension du système patriarcal, dans laquelle la reproduction sociale est accompagnée d'une volonté et d'une conscience (socialement construites) d'avoir des pratiques et des pensées discriminatoires.

«Est-ce que X a prévu quelque chose pour ce soir?», «Y a pas de sel ici?» (ce dernier exemple nous a été rapporté par une femme).

La haine de genre, c'est ensuite le classement des femmes en fonction de leur correspondance ou non avec les critères de beauté actuellement en vigueur en France. Les femmes dites «mignonnes» (pour ne pas dire autre chose) sont dignes d'attention, non pour leur humanité mais pour leur apparence : on les «drague», on les prend dans les bras («Ah, mon amour!»), on leur fait des propositions plus ou moins «sérieuses» («Tu viens sur mes genoux?»), on leur fait part des états physiques dans lesquels on peut se trouver à leur vue («Chaque fois que je vous vois, j'ai une érection!»). Un homme s'est particulièrement distingué dans ce type de comportement, sans que cela engendre un quelconque débat sur le sexisme (l'alcoolisme a été considéré comme un problème plus grave). Morceaux choisis : à une femme qui se plaignait en pleine AG de l'absence de chaleur humaine au sein du mouvement, cet homme s'écrie : «Viens dans mon lit, tu trouveras toute la chaleur que tu désires!» Deux hommes sortent d'une AG; l'un demande avec un sourire entendu : «Y a pas une jeune fille qui veut venir avec nous?» Quant aux femmes «non mignonnes», elles ne sont dignes d'aucune attention : on ne les écoute pas et, lorsqu'elles déplaisent dans leurs interventions, les insultes physiques peuvent être utilisées («Toi, la grosse, ta gueule!»).

La haine de genre, ce sont enfin la violence ou les menaces de violence qu'ont subies les femmes pendant le mouvement. Morceaux choisis : une femme gendarme, qui vient nous demander de prendre moins de place dans notre occupation de la mairie, est explicitement menacée d'être «enculée» par deux hommes qui ensuite se sont vantés de leur «exploit» toute la journée. Un homme du mouvement a tenté d'entrer par la force chez une femme du mouvement pour on ne sait quoi, mais la violence de ses propos rapportés par l'intéressée («Ouvre, salope!») laissait présager le pire. Nous a enfin été rapporté le fait que deux femmes, qui «restaient à la maison», ont subi de la violence physique de la part de leur conjoint (l'un d'entre eux expliquait même que cela lui permettait de se défouler lorsqu'une AG l'avait énervé...).

Nous faisons l'hypothèse que l'étude de la haine de genre est indispensable pour appréhender la complexité du fonctionnement des rapports sociaux de sexe. Par exemple, pour comprendre le processus qui conduit à l'invisibilité politique des femmes – l'un des fondements des rapports sociaux de sexe et de leur caractère patriarcal –, il est sans doute intéressant de se pencher à la fois sur les mécanismes concrets de l'exclusion politique des femmes et sur les discours mais aussi les pratiques, relevant de la haine de genre, dont la fonction est de légitimer cette exclusion. Ainsi, au sein du mouvement des chômeuses et des chômeuses de Morlaix, on dénie aux femmes un droit égal à la parole (à une femme qui se plaignait du fait que «les femmes sont là pour se faire engueuler», un homme répond : «La ferme, les femelles!»), on les traite comme des personnes à part («J'ai laissé répondre par galanterie»; «J'aime avoir le jugement des femmes. Elles sont plus modérées, elles ne s'emportent pas autant que les hommes»), on répond par la dénégation à la prise de conscience de leur situation spécifique (à une femme qui dit s'être «amusée à compter les femmes», un homme répond : «Ça, on s'en fout!»), on donne un surnom très sexué au rôle qui consiste à présider la séance («Qui fait le casse-couilles?»). Mais surtout on oublie les femmes à la fois dans les revendications et dans la «vie politique» du mouvement. Les hommes dont la conjointe est restée à la maison ne dénoncent jamais cet état de fait, voire l'utilisent parfois pour justifier un retard ou une non-participation à une action («Moi depuis quinze jours, est-ce que ma femme a pu bouger depuis quinze jours?»). On énumère toutes les personnes susceptibles de remplacer le président, on ne cite pas une seule femme. On énumère la

répartition des tâches dans le mouvement, on ne cite pas les tâches «féminines». On crie contre les hommes lorsqu'ils ne peuvent venir à une action, on ne dit rien aux femmes dans le même cas. Le «on» est ici une fois encore très généralisateur. Cependant, l'absence totale de réaction du groupe des hommes devant le déferlement sexiste de quelques-uns autorise une telle généralisation («Qui ne dit mot consent», du moins chez les dominants...).

L'absence d'un sujet social «femmes»

À propos du mouvement des infirmières, Hélène Le Doaré demande «si les infirmières dans leur lutte pouvaient nommer le groupe social hommes comme leur adversaire autrement dit y intégrer explicitement les rapports sociaux de sexe et donc devenir un mouvement féministe». Elle répond par la négative, car l'imbrication d'une lutte de classes et d'une lutte féministe «conduit à une radicalité insoutenable». Cependant, «dans certaines conditions, et ceci est stratégiquement important, des éléments d'une lutte féministe peuvent s'incorporer dans des objectifs différemment orientés». Ces conditions se rapportent essentiellement à une seule : la présence d'un mouvement connaissant «une mixité à hégémonie féminine» (Le Doaré 1992 : 92). Pour Danièle Kergoat et son équipe, le mouvement des infirmières est ainsi bel et bien «un mouvement social où l'on a assisté à la formation d'un sujet social femmes, sujet social qui a formulé des objectifs de l'ordre du politique où ont pu se retrouver des hommes et des femmes» (1992 : 123).

Nous ne pouvons en dire autant à propos du mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix : les rapports sociaux de sexe et leur caractère patriarcal ont d'autant pu s'exprimer, dans toute leur radicalité, que les femmes ne se trouvaient pas en mesure d'opposer une quelconque résistance collective. Certaines ont pourtant fait acte de résistance à plusieurs occasions, mais toujours individuellement. Elles se sont révoltées contre l'agressivité de certains hommes («Tu me parles pas comme ça! J'aime pas qu'on me parle comme ça. Tu m'agresses là!»; «Tu ne te rends pas compte de la manière que tu as de regarder les gens quand tu causes!»). Elles ont souligné que l'on ne faisait que répéter ce qu'elles avaient déjà dit, ou bien qu'elles ne prenaient pas la parole («C'est très désagréable qu'après trois réunions régionales je n'ai rien dit»). Elles ont parfois compté les femmes présentes sans pour autant demander à ce que l'on en discute.

L'impossibilité pour les femmes de se constituer en sujet social tient à deux facteurs principaux : d'une part, la faiblesse de leur représentation numérique (elles ne sont tout simplement pas assez nombreuses pour agir); d'autre part, l'idéologie dominante du mouvement, qui met en avant la nécessité d'être ensemble, de ne pas se diviser. Deux exemples nous semblent ici significatifs. À la première AG du mouvement à Morlaix, une femme a demandé à ce que se constitue un groupe de femmes au sein du mouvement. Elle a suscité des réactions pouvant être résumées par la phrase suivante : «on est tous des chômeurs, qu'on soit homme ou femme». Celle qui s'occupe des repas, lorsque les restaurants ne veulent plus ravitailler le mouvement, nous fait part de son sentiment d'être traitée «comme bobonne», mais elle refuse en même temps de se plaindre en AG, car «ça, c'est pas grave». Le sacrifice individuel pour que le mouvement continue semblait être vécu comme normal...

Conclusion

L'étude du mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix, par les rapports sociaux de sexe qui l'ont façonné, nous conduit à formuler différentes hypothèses, que des recherches ultérieures permettront de tester.

La durée et la survie d'un mouvement social ne dépendent-elles pas aussi de la prise en charge par la classe de sexe dominée de nombreuses tâches, certes peu valorisantes mais condition *sine qua non* de l'existence d'un mouvement social? Autrement dit, la lutte collective des chômeurs et des chômeuses – dirigée par les hommes – pouvait-elle exister sans une «instrumentalisation» des femmes? Sans elles, en particulier à Morlaix, le mouvement n'aurait pu constituer à la fois un moyen de lutte et un lieu d'intégration pour une population largement touchée par l'«exclusion».

Ne serait-il pas temps de reconsidérer l'idée de cycle d'un mouvement social à la lumière des rapports sociaux de sexe qui le déterminent? Lorsque des manifestations dégénèrent, lorsque des AG tournent mal, lorsque des réunions de coordination avortent, tout cela est bien sûr en partie lié à la difficulté de mobiliser dans un «environnement» hostile (répression, faible mobilisation des chômeurs et des chômeuses, soutien insuffisant de l'«opinion publique», disparition progressive des médias quand l'événement dure, etc.). Cependant, dans quelle mesure l'état des rapports sociaux de sexe est-il explicatif de ces événements? Les conflits entre organisations, la mainmise sur le pouvoir par des leaders autoproclamés, les rivalités individuelles pour le pouvoir, l'illusion démocratique de la procédure de décision, le moindre investissement masculin dans les tâches d'exécution, l'utilisation de la menace dans les rapports humains, les disputes répétitives, voire les bagarres entre hommes (ou entre femmes), etc., autant d'éléments constitutifs du système patriarcal, ne sont-ils pas décisifs dans la progressive démobilité des participantes et des participants à un mouvement social? Les mouvements sociaux meurent-ils un jour parce que c'est leur destin (théorie du cycle), ou bien parce que les rapports sociaux de sexe et leur caractère patriarcal trouvent là un espace à investir de manière radicale? La «violence symbolique» d'une telle hypothèse demande bien sûr un long travail de recherche à venir.

*Quand il y avait des choses qui se passaient un peu difficilement, c'était entre les hommes, mais jamais il n'y a eu entre le mois de mars et le mois de septembre [...] de rivalités dans ce groupe de femmes.
Agnès, infirmière, 1988, citée dans Kergoat et al. 1992 : 137.*

Xavier Dunezat
Enseignant de sciences économiques et sociales
Lycée de Fougères, Bretagne

Annexe 1

La chronologie du mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix

- *décembre 1997* début du mouvement, à l'initiative de la CGT chômeurs (Confédération générale du travail) et d'AC! (Agir ensemble contre le chômage!), dans plusieurs villes françaises, et notamment à Marseille; les revendications portent sur l'obtention d'une prime de Noël, d'une revalorisation de 1 500 francs des minima sociaux, d'une extension du revenu minimum d'insertion (RMI) aux moins de 25 ans
- 6 janvier 1998 tentative avortée d'occupation des ASSEDIC de Morlaix
- 13 janvier 1998 début de l'occupation de la mairie de Morlaix à l'initiative du Comité de chômeurs et solidaires des pays de Morlaix (affilié au Mouvement national des chômeurs et précaires); naissance du mouvement
- 17 janvier 1998 manifestation de soutien au mouvement (350 personnes)
- 20 janvier 1998 occupation du Crédit lyonnais
- 21 janvier 1998 occupation des voies de la Société nationale des chemins de fer (SNCF); intervention du premier ministre Lionel Jospin sur TF1
- 22 janvier 1998 première réunion de coordination régionale (Carhaix)
- 23 janvier 1998 rencontre avec les lycéens et les lycéennes; occupation de la Compagnie générale des eaux
- 24 janvier 1998 manifestation de soutien au mouvement (250 personnes)
- 25 janvier 1998 deuxième réunion de coordination régionale (Guingamp)
- 26 janvier 1998 vote de la fin de l'occupation de la mairie
- 27 janvier 1998 participation critique à la manifestation de la CGT en faveur des 35 heures (700 personnes, dont 500 lycéens et lycéennes, sont venues apporter leur soutien au mouvement des chômeurs et des chômeuses); fin de l'occupation de la mairie
- 28 janvier 1998 occupation d'Électricité de France-Gaz de France (EDF-GDF)
- 29 janvier 1998 occupation du Conseil général; première évacuation; contrainte (menace d'expulsion par les Compagnies républicaines de sécurité (CRS); première AG au Comité de chômeurs
- 30 janvier 1998 mise en vente aux enchères d'un bureau d'un huissier dans la rue
- 31 janvier 1998 participation à la manifestation pour les sans-papier
- 1^{er} février 1998 troisième réunion de coordination régionale (Rennes)
- 3 février 1998 occupation du Centre des impôts
- 4 février 1998 action régionale de blocage des trains à grande vitesse (TGV)
- 5 février 1998 lancement d'un journal mural d'informations sur le mouvement
- 8 février 1998 quatrième réunion de coordination régionale (Quimper)
- 9 février 1998 occupation des agences de travail intérimaire
- 12 février 1998 occupation du Crédit lyonnais en soutien à Nantes
- 13 février 1998 Fest-Noz de soutien au Comité de chômeurs et solidaires des pays de Morlaix

- 19 et 20 février 1998 participation à la rencontre de Nantes, tentative non prévue de mise en place d'une réunion de coordination nationale
- 21 février 1998 cinquième réunion de coordination régionale (Rennes); manifestation régionale à Rennes (500 personnes)
- 24 février 1998 début de l'occupation du SIVOM
- 26 février 1998 intervention du premier ministre Lionel Jospin sur France 3
- 28 février 1998 fin de l'occupation du SIVOM; début de l'occupation de la mairie de Saint-Martin
- 6 mars 1998 menace d'expulsion de la mairie par le maire socialiste; reportage de France 3 sur le mouvement et l'occupation
- 7 mars 1998 expulsion de la mairie par la gendarmerie à 6 heures du matin
- 7 mars 1998 manifestation par rapport au projet de loi contre l'exclusion à l'appel des organisations de «chômeurs» (3 000 personnes)
- 9 mars 1998 AG à la mairie de Morlaix car il y a eu refus de certaines personnes d'aller au Comité; décision d'espacer les actions et les AG du mouvement
- 10 mars 1998 retrait du Comité qui considère le mouvement comme terminé
- 11 mars 1998 action de visibilité du mouvement par la pose d'autocollants dans toute la ville
- 13 mars 1998 intervention au cours de la réunion de Mmes Trautman et Le Branchu à l'occasion des élections régionales
- 16-23 mars 1998 lente agonie du mouvement
- 26 mars 1998 dernière AG du mouvement avec décision d'arrêter

Annexe 2

La division sexuelle du travail
(synthèse des résultats)

	Total des tâches**	Tâches faites par les femmes*	Tâches faites par les hommes	Tâches partagées
NOMBRE DE TÂCHES	87	62 %	33 %	5 %
Tâches exceptionnelles	21	57 %	43 %	0 %
Tâches répétées	66	64 %	30 %	6 %
Tâches prométhéennes	41	85 %	10 %	5 %
Tâches exécutives	46	42 %	54 %	4 %
TÂCHES «MASCULINES»	54			
Part des tâches exécutives dans les tâches «masculines»	35 %			
Part des tâches prométhéennes dans les tâches «masculines»	65 %			
TÂCHES «FÉMININES»	29			
Part des tâches exécutives dans les tâches «féminines»	86 %			
Part des tâches prométhéennes dans les tâches «féminines»	14 %			
TÂCHES PARTAGÉES	4			
Part des tâches exécutives dans les tâches partagées	50 %			
Part des tâches prométhéennes dans les tâches partagées	50 %			

* Par «tâches faites par les femmes», nous entendons «tâches majoritairement ou exclusivement faites par les femmes». Il en est de même pour les «tâches faites par les hommes».

** Une tâche pouvant se retrouver dans plus d'une catégorie. Le chiffre 87 ne constitue pas la somme des tâches énumérées plus bas.

Annexe 3

Des données statistiques sur Morlaix

Le mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix a rassemblé des personnes habitant le territoire de la Communauté de communes du pays de Morlaix. Ce territoire comprend les treize communes suivantes : Carantec, Henvic, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Loc Eguiner-Saint-Thégonnec, Loquéololé, Morlaix, Pleyber-Christ, Plounéour Menez, Plourin-les-Morlaix, Sainte-Sève, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Thégonnec, Taulé.

Les treize communes regroupent une population totale de 42 455 personnes, au dernier recensement (1990), dont environ 17 000 pour la seule ville de Morlaix.

La principale activité économique des entreprises de Morlaix a trait à l'agroalimentaire. Les entreprises sont très majoritairement des petites et moyennes entreprises (PME).

Le bassin d'emploi de Morlaix concerne (tel qu'il est défini par l'Agence nationale pour l'emploi) :

- la Communauté de communes du pays de Morlaix (treize communes);
- celle de Landivisiau (dix-huit communes);
- celle du pays de Léon (huit communes);
- celle de la baie de Kernic (six communes);
- le canton de Lanmeur (huit communes).

Ce bassin d'emploi compte 4 289 personnes à la recherche d'un emploi, catégorie 1, en 1998. Au total, 52 p. 100 sont des femmes, 16 p. 100 sont des jeunes de moins de 25 ans, et 39 p. 100 sont des demandeurs et des demandeuses d'emploi de longue durée.

La seule Communauté de communes du pays de Morlaix comptait 1 906 chômeurs et chômeuses en 1997 (dont 49 p. 100 de femmes), soit un taux de chômage d'environ 11,5 p. 100. Si ce taux était inférieur à la moyenne du Finistère, la part des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) était en revanche plus importante que la moyenne départementale.

Le taux de chômage de la ville de Morlaix – dont étaient issus la plupart des participants et des participantes au mouvement – était de 13 p. 100 en 1996. Nous ne disposons pas du taux de chômage en 1998. Notons cependant qu'il y avait 1 035 personnes en chômage en 1997 (dont 48 p. 100 de femmes). La ville de Morlaix connaît le taux de chômage le plus élevé de toutes les communes des pays de Morlaix.

RÉFÉRENCES

- BAUDELLOT, Christian, et Roger Establot
1992 *Allez les filles!* Paris, Seuil.
- CHAMPAGNE, Patrick
1990 «La manifestation comme action symbolique», in Pierre Favre (dir.), *La manifestation*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : 329-356.
- CHAZEL, François
1992 «Mouvements sociaux», in Raymond Boudon (dir.), *Traité de sociologie*. Paris, PUF : 263-311.
- DELPHY, Christine
1970 «L'ennemi principal», *Partisans*, 54-55 : 157-172. [Réédité in Christine Delphy, *L'ennemi principal*. 1 : «Economie politique du patriarcat». Paris, Syllepse, 1998, coll. «Nouvelles Questions féministes» : p. 31-56]
- DESCENT, David, Gilles Simard et Michel Trépanier
1987 «Le conflit social et la société québécoise : de l'analyse marxiste à la sociologie des mouvements sociaux», *Sociologie et sociétés*, 19, 2 : 125-143.
- DEVREUX, Anne-Marie
«Des appelés des armes et des femmes : l'apprentissage de la violence masculine à l'armée», *Nouvelles Questions féministes*, 18, 3-4 (à paraître).
- DUNEZAT, Xavier
1997 *Presse et mouvement social sexué. Cahiers du GEDISST, n° 18*. Paris, L'Harmattan : 61-87.
- GODELIER, Maurice
1982 *La production des Grands Hommes*. Paris, Fayard.
- GUILLAUMIN, Colette
1981 «Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées», *Sociologie et sociétés*, 13, 2 : 19-31.
1992 *Sexe, race et pratique du pouvoir*. Paris, Côté-femmes.
- INGLEHART, Ronald
1977 *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles Among Western Publics*. Princeton, Princeton University Press.
- JENNY Jacques
1995 *Rapports sociaux de sexe et autres rapports de dominance sociale : pour une intégration conceptuelle des rapports sociaux fondamentaux. Cahiers du GEDISST, n° 13*. Paris, L'Harmattan : 109-130.
- KERGOAT, Danièle
1992 «À propos des rapports sociaux de sexe», *Revue M*, mars.

KERGOAT, Danièle, *et al.*

1992 *Les infirmières et leur coordination, 1988-1989*. Paris, Lamarre.

LAMOUREUX, Diane

1981 «Mouvement social et lutte des femmes», *Sociologie et sociétés*, 13, 2 : 131-138.

LAPEYRONNIE, Didier

1988 «Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources?», *Revue française de sociologie*, 29 : 593-619.

LE DOARÉ, Hélène

1992 «Esquisse pour une double interprétation des événements (1988-1989)», in Danièle Kergoat, *et al.* (dir.), *Les infirmières et leur coordination 1988-1989*. Paris, Lamarre : 85-103.

MATHIEU, Nicole-Claude

1985 «*Quand céder n'est pas consentir*», in Nicole-Claude Mathieu (dir.), *L'arraisonnement des femmes : essais en anthropologie des sexes*. Paris, EHESS : 169-245.

MCCARTHY, J.-D. et M. Zald

1973 *The Trend of Social Movements in America : Professionalization and Resource Mobilization*. N.J. General Learning Corporation.

1984 «Resource Mobilization and Social Movements : Partial Theory», *American Journal of Sociology*, : 1212-1239.

MONNET, Corinne

1998 «La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation», *Nouvelles Questions féministes*, 19, 1 : 9-34.

NELKIN, Dorothy

1981 «L'énergie nucléaire dans le discours féministe», *Sociologie et sociétés*, 13, 1 : 147-160.

NEVEU, Erik

1996 *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La Découverte.

OBERSCHALL, Anthony

1973 *Social Conflicts and Social Movements*. Englewood Cliffs, Prentice Hall.

OLSON, Mancur

1987 *La logique de l'action collective*. Paris, PUF (Traduction de *The Logic of Collective Action*, 1965).

PERRINEAU, Pascal et Michel Wieviorka

1995 «De la nature du mouvement social», *Le Monde*, 20 décembre 1995.

SINGLY, François de

1992 *L'enquête et ses méthodes*. Paris, Nathan.

SOUZA LOBO, Elisabeth

1991 «Mouvements des femmes et représentation politique au Brésil (1980-1990) : le genre de la représentation». *Recherches féministes*, 4, 2 : 75-86.

TILLY, Charles

1978 *From Mobilization to Revolution*. Reading (Mass.), Addison-Wesley Pub. Co.

1986 *La France conteste de 1600 à nos jours*. Paris, Fayard.

TOURAINÉ, Alain

1973 *Production de la société*. Paris, Seuil.

TOURAINÉ, Alain, *et al.*

1982 *Recherche exploratoire sur le mouvement des femmes*. Paris, CADIS (diffusion restreinte).

TOURAINÉ, Alain, *et al.*

1996 *Le grand refus. Réflexions sur la grève de décembre 1995*. Paris, Fayard.

TRAT, Josette

1994 *La lutte des assistantes sociales : un mouvement de femmes salariées conjugué au masculin*. Paris, L'Harmattan.